

Rapport Sites et Sols Pollués



SALOMON SAS




A l'attention de Madame Laurence GROLLIER

Chemin des Croiselets

74996 ANNECY Cedex 9

Réponse à l'Article 2 et l'Article 3 de l'AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022

Missions élémentaires Complément d'étude historique et recensement des usages des eaux selon la norme NF X31-620

| Version | Nature de la révision | Validation de SOCOTEC Environnement | | |
|---------|-----------------------|--|--|---|
| | | Rédacteur | Vérificateur (Chef de projet) | Approbateur (Superviseur) |
| 01 | Version initiale | Gaëlle LAROCHE  | Gaëlle LAROCHE  | Arnaud GUILLAUMOND  |

Ex-site SALOMON RUMILLY

Zone Industrielle de Balvay
74150 – RUMILLY

Equipe projet :

Chef de projet : Gaëlle LAROCHE
Ingénieur(s) : Gaëlle LAROCHE
Superviseur : Arnaud GUILLAUMOND

N° D'AFFAIRE: 2211PCS1000008

DATE D'EDITION DU RAPPORT : 31/01/2023

REFERENCE DU RAPPORT (CHRONO) : PCS10/23/047

Ce rapport ainsi que ses annexes constituent un ensemble indissociable. L'utilisation qui pourrait en être faite d'une communication ou reproduction partielle de cet ensemble, ainsi que toute interprétation au-delà des indexations et énonciations de SOCOTEC ENVIRONNEMENT ne sauraient engager la responsabilité de cette dernière.

Ce rapport a été édité à partir de la trame de rapport solspollues_rapport_type_lev_info_diag_verif_JEEA – version 07 – 24/08/2022

SOCOTEC ENVIRONNEMENT

Agence de Lyon
11 rue Saint Maximin
69416 LYON Cedex 03

Tel : 06 22 65 17 24

Mail : gaelle.laroche@socotec.com

Nombre de pages : 62 pages (hors annexe)



www.ine.fr

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 436 960 euros – 834 096 497 RCS Versailles Siège social : 5, place des Frères Montgolfier - CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE www.socotec.fr

SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | RESUME NON TECHNIQUE | 7 |
| 2. | RESUME TECHNIQUE | 8 |
| 3. | PRESENTATION DE LA MISSION..... | 10 |
| 3.1 | SITE D'ETUDE | 10 |
| 3.2 | CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION | 11 |
| 3.3 | CONTENU DE LA MISSION..... | 12 |
| 3.4 | DOCUMENTS DE REFERENCE | 13 |
| 3.5 | REFERENTIEL METHODOLOGIQUE | 13 |
| 4. | SYNTHESE DES ETUDES ANTERIEURES..... | 14 |
| 4.1 | DOSSIER DE CESSATION D'ACTIVITES | 14 |
| 4.2 | RAPPORT DE TRAVAUX..... | 20 |
| 4.3 | SUIVI N° 1 ET N°2 DES EAUX SOUTERRAINES | 21 |
| 5. | ARTICLE 2 : COMPLEMENT D'ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE | 22 |
| 5.1 | SOURCES D'INFORMATION ET DOCUMENTS CONSULTES | 22 |
| 5.2 | ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES | 24 |
| 5.3 | HISTORIQUE DES ACTIVITES..... | 28 |
| 5.4 | LES ACTIVITES SUSCEPTIBLES D'ETRE A L'ORIGINE DE REJETS DE SUBSTANCES..... | 32 |
| 5.5 | LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DE L'ENSEMBLE DES SUBSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR ETE UTILISEES ET REJETES | 37 |
| 5.6 | LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DES DECHETS GENERES ET MODALITES DE GESTION | 42 |
| 5.7 | LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DES EFFLUENTS GENERES ET MODALITES DE GESTION | 44 |
| 5.8 | INVENTAIRE DES INCIDENTS/ACCIDENTS | 45 |
| 5.9 | ACTIVITES A RISQUES EXERCEES AU VOISINAGE IMMEDIAT DU SITE | 46 |
| 5.10 | SYNTHESE DU COMPLEMENT D'ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE | 50 |
| 6. | ARTICLE 3 : USAGES DES EAUX REPERTORIES | 51 |
| 6.1 | SOURCES D'INFORMATION ET DOCUMENTS CONSULTES | 51 |
| 6.2 | USAGES DES EAUX SOUTERRAINES..... | 52 |
| 6.3 | RECENSEMENT DES OUVRAGES DE SURVEILLANCE | 56 |
| 6.4 | USAGES DES EAUX SUPERFICIELLES | 58 |
| 6.5 | SYNTHESE DES USAGES RECENSES DES EAUX..... | 59 |
| 7. | EVALUATION DES INCERTITUDES | 60 |
| 8. | SYNTHESE | 61 |
| 8.1 | SYNTHESE DU COMPLEMENT D'ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE | 61 |
| 8.2 | SYNTHESE DES USAGES RECENSES DES EAUX..... | 62 |

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

| | |
|--|----|
| FIGURE 1 : PLAN DE LOCALISATION DU SITE D'ETUDE (SOURCE : CARTE IGN) | 10 |
| FIGURE 2 : EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL DE LA COMMUNE DE RUMILLY ET DE LA COMMUNE DE MARIGNY SAINT MARCEL (SOURCE : CADASTRE) | 11 |
| FIGURE 3 : PLAN DE LOCALISATION DES ACTIVITES SUR L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY EN 2009 (SOURCE : EXTRAIT DU RAPPORT NORISKO CESSATION D'ACTIVITES) | 18 |
| FIGURE 4 : LOCALISATION DES ACTIVITES EXERCEES SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY (SOURCE : BASE PLAN DOCUMENT INTERNE SALOMON) | 36 |
| FIGURE 5 : LOCALISATION DES ZONES DE STOCKAGES SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY (SOURCE : BASE PLAN DOCUMENT INTERNE SALOMON) | 38 |
| FIGURE 6 : LOCALISATION DES SITES BASIAS/ EX BASOL ET ACTIVITES A RISQUES SITUES A PROXIMITE DU SITE D'ETUDE (RAYON DE 500 M) (SOURCE : INFOTERRE) | 49 |
| FIGURE 7 : LOCALISATION DES COMMUNES LIMITROPHES CONSIDEREES (SOURCE : BNPE) | 53 |
| FIGURE 8 : LOCALISATION DES POINTS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LES COMMUNES LIMITROPHES (SOURCE : BNPE) | 54 |
| FIGURE 9 : LOCALISATION DES POINTS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES DANS UN PERIMETRE DE 4 KM PAR RAPPORT AU SITE (SOURCE : INFOTERRE) | 55 |
| FIGURE 10 : CARTOGRAPHIE DES CAPTAGES SENSIBLES ET PERIMETRES DE PROTECTION ASSOCIES (SOURCE : ATLASANTE) | 56 |
| FIGURE 11 : LOCALISATION DES OUVRAGES DE SURVEILLANCE IDENTIFIES DANS UN RAYON DE 1,5 KM DU SITE (SOURCE : DOCUMENT DU SITE ET BSS) | 57 |
| FIGURE 12 : PRESENTATION DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU SECTEUR (SOURCE : GEOPORTAIL) | 58 |
| | |
| TABLEAU 1 : PRESENTATION DU SITE | 10 |
| TABLEAU 2 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°97-842 29/04/1997 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY | 15 |
| TABLEAU 3 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES DEPUIS 1988 SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY | 17 |
| TABLEAU 4 : LISTE DES PRODUITS USAGES ET DECHETS GENERES SUR LE SITE A LA CESSATION D'ACTIVITES | 19 |
| TABLEAU 5 : PRESENTATION DES SOURCES CONSULTEES | 22 |
| TABLEAU 6 : ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES (SOURCE : IGN) | 24 |
| TABLEAU 7 : ACTIVITES CLASSEES – RECEPISSE DE DECLARATION D'INSTALLATION DU 30/08/1988 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY | 28 |
| TABLEAU 8 : ACTIVITES CLASSEES – DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION DU 8/07/1991 ET ARRETE N°1493-92 EN DATE DU 28/08/1992 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY | 29 |
| TABLEAU 9 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°1993-94 25/10/1994 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY | 29 |
| TABLEAU 10 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°97-842 29/04/1997 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY | 30 |
| TABLEAU 11 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES EN 1996 ET 1995 | 39 |
| TABLEAU 12 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES MENTIONNE A LA CESSATION D'ACTIVITE | 40 |
| TABLEAU 13 : INFORMATIONS RECUEILLIES SUR LES SUBSTANCES MENTIONNEES DANS LES DOCUMENTS CONSULTES | 41 |
| TABLEAU 14 : LISTE DES PRODUITS USAGES ET DECHETS GENERES SUR LE SITE A LA CESSATION D'ACTIVITE | 42 |
| TABLEAU 15 : LISTE DES DECHETS PRODUITS SUR UNE ANNEE SUR LE SITE | 43 |
| TABLEAU 16 : PRESENTATION DES SITES BASIAS ET EX BASOL SITUES DANS UN RAYON DE 500 M | 47 |
| TABLEAU 17 : SOURCES D'INFORMATION POUR L'USAGE DES EAUX EN AVAL DU SITE | 51 |
| TABLEAU 18 : PRESENTATION DES CAPTAGES D'EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LA BNPE | 52 |
| TABLEAU 19 : PRESENTATION DES CAPTAGES D'EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LA BSS | 54 |
| TABLEAU 20 : EVALUATION DES INCERTITUDES | 60 |

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : EXTRAIT DU RAPPORT DE CESSATION D'ACTIVITES – NORISKO – 27/08/2009

ANNEXE 2 : EXTRAIT DU RAPPORT DE TRAVAUX – GRS VALTECH – 02/08/2010

ANNEXE 3 : EXTRAIT DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES – SUIVI N° ET N°2 JUIN ET JUILLET 2010 – GRS
VALTECH – 03/08/2010

ANNEXE 4 : RECUEIL DES INFORMATIONS CONCERNANT LES SUBSTANCES

ANNEXE 5 : PROCEDURES D'EVACUATION DES DECHETS

ANNEXE 6 : SCHEMA DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS ISSUES DU DECALAMINAGE DES CARRES

ANNEXE 7 : DECLARATION ANNUELLE A LA PREFECTURE DES EMISSIONS DE POLLUANTS

ANNEXE 8 : FICHES BASIAS DES SITES RECENSES DANS UN PERIMETRE DE 500 M AUTOUR DE L'ES SITE SALOMON
RUMILLY

ABREVIATIONS EMPLOYEES

- ▶ **A** : Autorisation
- ▶ **ADES** : Accès aux Données sur les Eaux Souterraines
- ▶ **AEP** : Alimentation en Eau Potable
- ▶ **ARR** : Analyse des Risques Résiduels
- ▶ **AP** : Arrêté Préfectoral
- ▶ **ARS** : Agence Régionale de Santé
- ▶ **BASIAS** : Base de données des Anciens Sites Industriels et d'Activités de Services
- ▶ **BASOL** : Base de données sur les sites et SOLs pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif
- ▶ **BDSS / BSS** : Banque de Données du Sous-Sol / Banque du Sous-Sol
- ▶ **BNPE** : Banque Nationale des Prélèvements quantitatifs en Eau
- ▶ **BRGM** : Bureau de Recherche Géologique et Minière
- ▶ **BSD** : Bordereau de Suivi de Déchets
- ▶ **BTEX** : Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes (hydrocarbures aromatiques monocycliques)
- ▶ **COHV** : Composés Organiques Halogénés Volatils
- ▶ **D** : Déclaration
- ▶ **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène
- ▶ **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- ▶ **DDPP** : Direction départementale de la protection des populations
- ▶ **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- ▶ **EP** : Eaux Pluviales
- ▶ **EQRS** : Etude Quantitative des Risques Sanitaires
- ▶ **ETM** : Eléments Traces Métalliques
- ▶ **HAP** : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
- ▶ **HCT** : HydroCarbures Totaux (indice C10-C40)
- ▶ **HC volatils** : HydroCarbures volatils (fraction C5-C10)
- ▶ **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- ▶ **IGN** : Institut Géographique National
- ▶ **IHU** : Inventaire Historique Urbain
- ▶ **ISDI** : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ▶ **INERIS** : Institut National de l'Environnement Industriel et des RISques
- ▶ **INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique
- ▶ **ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
- ▶ **ISDD** : Installation de Stockage de Déchets Dangereux
- ▶ **LQ** : Limite de Quantification
- ▶ **MDI** : Isocyanate de DiphénylMéthane
- ▶ **MEDAD** : Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables
- ▶ **MEEM** : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- ▶ **MEST** : Matière En Suspension Totale
- ▶ **MS** : Matière Sèche
- ▶ **ML** : Métaux Lourds
- ▶ **NC** : Non Classé
- ▶ **NGF** : Nivellement Général de la France
- ▶ **NTK** : Azote Totale Kejdahl
- ▶ **P** : Phosphore
- ▶ **PC** : Permis de Construire
- ▶ **PCB** : Polychlorobiphényles
- ▶ **PLU** : plan Local d'Urbanisme
- ▶ **PPRI** : Plan de Prévention des Risques d'inondation
- ▶ **SIERM** : Système d'Information sur l'Eau
- ▶ **SIS** : Secteur d'information sur les sols

- ▶ **SSP** : Sites et Sols Pollués
- ▶ **TPH** : Total Petroleum Hydrocarbons (Hydrocarbures pétroliers totaux)
- ▶ **ZICO** : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
- ▶ **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

1. RESUME NON TECHNIQUE

Cette mission est réalisée dans le cadre de l'application de l'Arrêté Préfectoral (AP) N°PAIC-2022-0089 adressé à la société SALOMON en date du 16/11/2022, notamment pour répondre à l'Article 2 et l'Article 3 pour son ex-site Salomon qui était localisé dans la zone Industrielle du Balvay sur la commune de Rumilly (74).

Dans le cadre de cette étude, les missions suivantes ont été réalisées :

- > Complément d'Etude historique, documentaire et mémorielle (A110 partielle),
- > Recensement des usages de l'eau à l'aval du site tel que réalisé dans une Etude de vulnérabilité des milieux (A120 partielle).

Le complément d'étude historique, documentaire et mémorielle a été réalisé sur la base des données disponibles auprès de la DREAL, des Archives départementales de Haute Savoie et des Archives internes de SALOMON SAS ainsi que sur la base d'entretiens avec des salariés actuels et anciens. Les données publiques disponibles en ligne ont également été consultées.

Ces recherches ont permis :

- > De retracer les activités principales sur l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > De lister les activités pouvant être à l'origine de rejets de substances ;
- > De lister les substances utilisées ou générées ;
- > De lister les effluents et les déchets générés par le site et les modalités de gestion ;
- > De lister les incidents répertoriés ou potentiels sur le site.

Bien que la littérature fait état de l'utilisation de substances Per- et Poly-Fluoroalkylées (PFAS) dans la fabrication de semelles des skis (avec le Fart et les agents démoulant mis en œuvre au niveau des moules d'injection), cette recherche ciblée n'a pas permis de retrouver des informations permettant d'acter l'utilisation de PFAS dans le cadre de l'exploitation de l'ex-site Salomon.

En revanche, cette étude a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses activités industrielles anciennes et passées dans un périmètre proche de 500 m autour du site qui mettraient ou auraient pu mettre en œuvre des PFAS.

Les recherches effectuées ont permis de lister l'ensemble des usages des eaux recensés dans les bases de données publiques. Cette étude met en évidence :

- > La présence de nombreux captages des eaux souterraines en aval du site dans un périmètre de 8 km autour du site d'étude ;
- > Des usages sensibles des eaux souterraines situés en aval de l'ex-site Salomon de Rumilly dont 2 captages à usage d'AEP et 2 captages utilisés par une usine agroalimentaire dans un périmètre de 2 km autour du site ;
- > L'absence de captage des eaux superficielles en aval du site dans un périmètre de 5 km autour du site ;
- > La présence du ruisseau du Dadon, du torrent du Chéran et de la base de loisirs du lieudit Les Pérouses en aval immédiat du site utilisés pour des activités récréatives de pêches et de baignades.

Il convient de noter que ces recherches ont été effectuées sur la base des données publiques et disponibles. Le cas échéant, une enquête de voisinage permettrait de relever la présence ou non d'autres captages ou usages sensibles non déclarés pouvant être pratiqués en aval de l'ex-site de Salomon Rumilly (non réalisé au stade de cette étude).

2. RESUME TECHNIQUE

| | |
|---|---|
| Intitulé de la mission | Réponse à l'Article 2 et l'Article 3 de l'AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022 |
| Code missions globales et élémentaires selon la norme NF X31-620 | Missions élémentaires Compléments étude historique et étude de vulnérabilité partielle |
| Localisation du site | <p>Adresse : Zone Industrielle de Balvay - 74150 – RUMILLY</p> <p>Parcelle(s) cadastrale(s) : N°25 à 38, une partie de la n°40, et de la n°41 à 44 et une partie de la n°1 431 de la section BI de la Commune de Rumilly</p> <p>N°411, 1 376, 1 379 et 1380 et une partie de la n°413 de la section A de la commune de Marigny Saint Marcel</p> <p>Superficie : 105 081 m²</p> |
| Situation / Contexte | <p>Classement au titre des ICPE de l'ex-site Salomon de Rumilly : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui régime de classement : <input checked="" type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Enregistrement <input type="checkbox"/> Déclaration</p> <p>Contexte de l'étude : Demande par AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022</p> <p>Usage du site : Industriel</p> <p>Etudes antérieures disponibles : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Référence de(s) l'étude(s) et documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022 ; - Rapport n°1509848/A V0 de Cessation d'activités réalisé par Norisko pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 27/08/2009 ; - Rapport n°10T348 Version 2 rapport de Travaux réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 02/08/2010 ; - Rapport n°10T348 PRR/TW Version 1 rapport de surveillance des eaux souterraines Suivi n°1 et n°2 Juin et Juillet 2010 réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 03/08/2010. <p>Site relevant de la méthodologie sur les sols pollués : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> |
| Informations sur le site | <p>Pollution préalable connue : Travaux de dépollution réalisés en 2010</p> <p>Accident environnemental connu : Inondation partielle du site en 2002</p> <p>Présence de remblais : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Ancienne gravière visible sur les photographies aériennes historiques</p> <p>Mesure de sécurité : Cessation d'activité faite en 2009</p> |
| Synthèse Article 2 : Complément d'étude historique | <p>Dans le cadre de cette étude les missions suivantes ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Complément d'Etude historique, documentaire et mémorielle (A110 partielle), > Recensement des usages de l'eau à l'aval du site tel que réalisé dans une Etude de vulnérabilité des milieux (A120 partielle). <p>Le complément d'étude historique, documentaire et mémorielle a été réalisé sur la base des données disponibles auprès de la DREAL, des Archives départementales de Haute Savoie et des Archives internes de SALOMON SAS ainsi que sur la base d'entretiens avec des salariés actuels et anciens. Les données publiques disponibles en ligne ont également été consultées.</p> <p>Ces recherches ont permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> > De retracer les activités principales sur l'ex-site Salomon de Rumilly ; > De lister les activités pouvant être à l'origine de rejets de substances ; > De lister les substances utilisées ou générées ; > De lister les effluents et les déchets générés par le site et les modalités de gestion ; > De lister les incidents répertoriés ou potentiels sur le site. <p>Bien que la littérature fait état de l'utilisation de substances Per- et Poly-Fluoroalkylées (PFAS) dans la fabrication de semelles des skis (avec le Fart et les agents démoulant mis en œuvre au niveau des moules d'injection), cette recherche ciblée n'a pas permis de retrouver des informations permettant d'acter l'utilisation de PFAS dans le cadre de l'exploitation de l'ex-site Salomon.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>En revanche, cette étude a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses activités industrielles anciennes et passées dans un périmètre proche de 500 m autour du site qui mettraient ou auraient pu mettre en œuvre des PFAS.</p> |
| Synthèse Article 3 : Usages de l'eau recensés | <p>Les recherches effectuées ont permis de lister l'ensemble des usages des eaux recensés dans les bases de données publiques. Cette étude met en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none">> La présence de nombreux captages des eaux souterraines en aval du site dans un périmètre de 8 km autour du site d'étude ;> Des usages sensibles des eaux souterraines situés en aval de l'ex-site Salomon de Rumilly dont 2 captages à usage d'AEP et 2 captages utilisés par une usine agroalimentaire dans un périmètre de 2 km autour du site ;> L'absence de captage des eaux superficielles en aval du site dans un périmètre de 5 km autour du site ; <p>La présence du ruisseau du Dadon, du torrent du Chéran et de la base de loisirs du lieu-dit Les Pérouses en aval immédiat du site utilisés pour des activités récréatives de pêches et de baignades. Il convient de noter que ces recherches ont été effectuées sur la base des données publiques et disponibles. Le cas échéant, une enquête de voisinage permettrait de relever la présence ou non d'autres captages ou usages sensibles non-déclarés pouvant être pratiqués en aval de l'ex-site de Salomon Rumilly (non réalisé au stade de cette étude).</p> |

3. PRESENTATION DE LA MISSION

3.1 SITE D'ETUDE

| TABLEAU 1 : PRESENTATION DU SITE | |
|--------------------------------------|--|
| Nom du Site | Dénomination site |
| Adresse | Zone Industrielle de Balvay – 74150 – RUMILLY |
| Parcelle(s) cadastrale(s) | Les anciennes références cadastrales de l'ex-site Salomon sont : N°291 à 297, 900, 902, 904 à 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 924, 926, 928, 932, 933 935, et 1 189 de la section C du cadastre de la commune de Rumilly Correspondant actuellement : N°25 à 38, une partie de la n°40, et de la n°41 à 44 et une partie de la n°1 431 de la section BI de la Commune de Rumilly N°411, 1 376, 1 379 et 1380 et une partie de la n°413 de la section A de la commune de Marigny Saint Marcel |
| Surface | 105 081 m ² |
| Description du site et des activités | D'après les photographies aériennes récentes disponibles les bâtiments semblent avoir la même configuration que celles passées. Le site est occupé par des activités industrielles. |

Le plan de localisation du site et un extrait de plan cadastral sont présentés ci-après en Figure 1 et Figure 2.

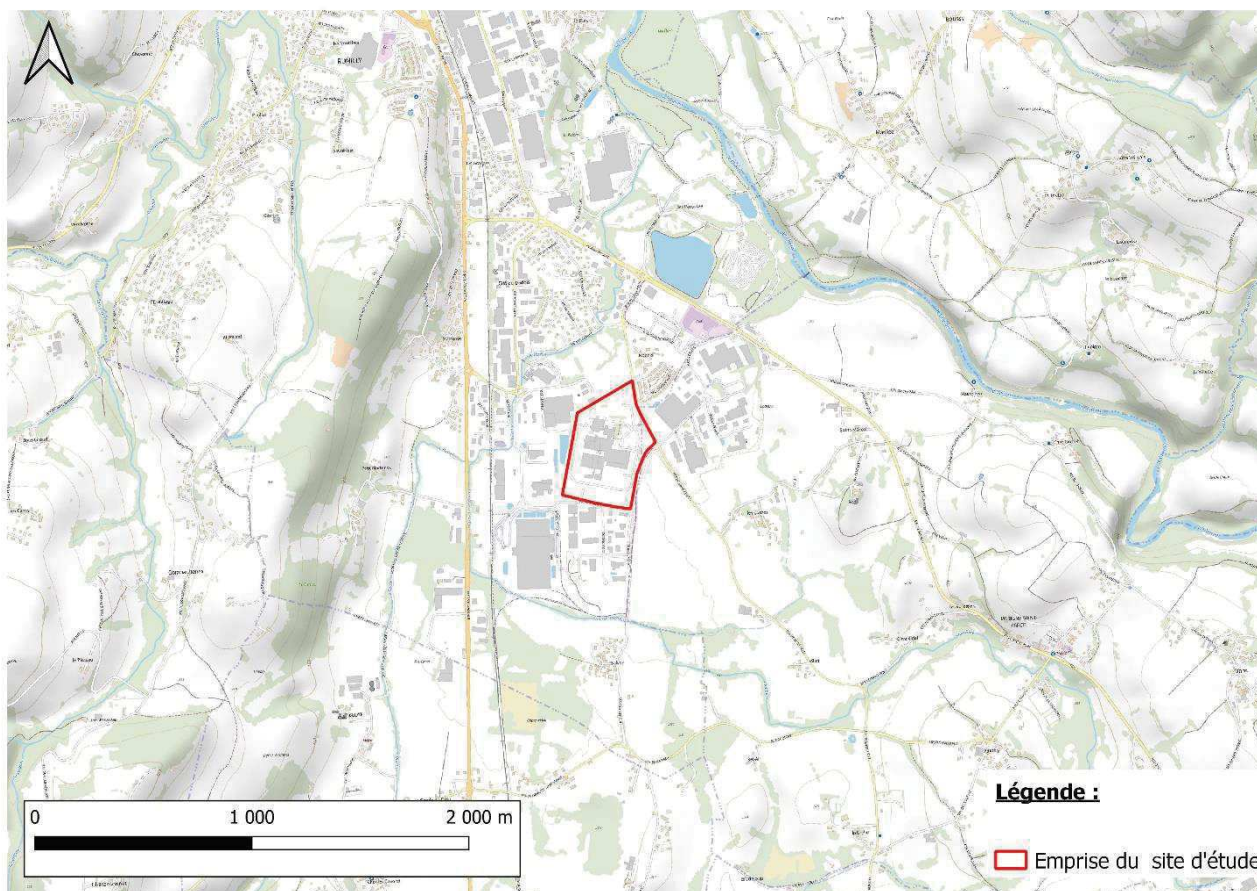


FIGURE 1 : PLAN DE LOCALISATION DU SITE D'ETUDE (SOURCE : CARTE IGN)

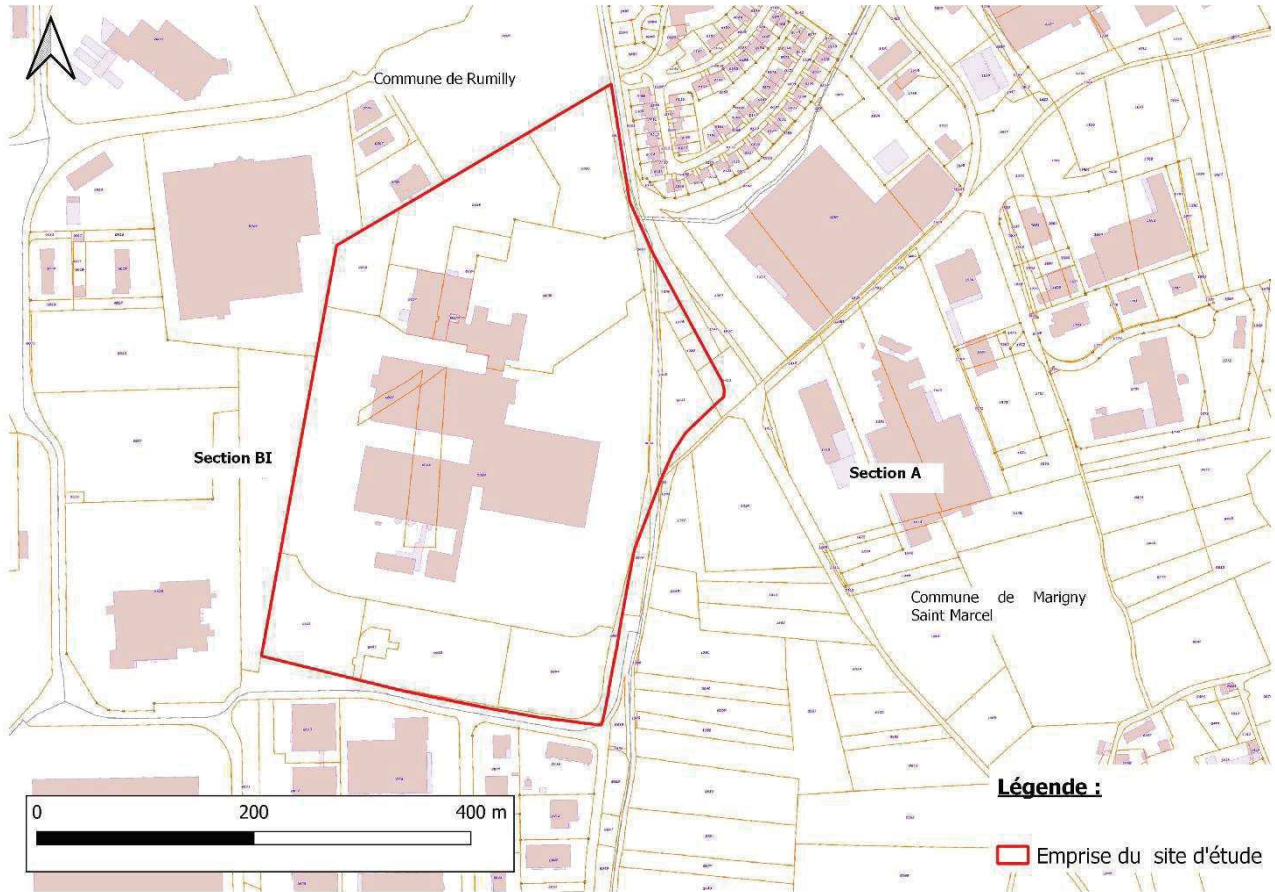


FIGURE 2 : EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL DE LA COMMUNE DE RUMILLY ET DE LA COMMUNE DE MARIGNY SAINT MARCEL (SOURCE : CADASTRE)

3.2 CONTEXTE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Cette mission est réalisée dans le cadre de l'application de l'Arrêté Préfectoral (AP) N°PAIC-2022-0089 adressé à la société SALOMON en date du 16/11/2022, notamment pour répondre à l'Article 2 « Etude historique » et l'Article 3 « Recensement des usages de l'eau à l'aval du site de l'ancien établissement » pour son ex-site Salomon qui était localisé dans la zone Industrielle du Balvay sur la commune de Rumilly (74).

Article 2 – Étude historique

Afin de compléter et préciser les éléments disponibles concernant l'historique des activités du site, l'exploitant adressera à Monsieur le préfet, dans un délai de un mois à compter de la notification du présent arrêté, une étude historique complète permettant :

- de localiser les activités susceptibles d'être à l'origine de rejets de substances per- et polyfluoroalkylées au sein de l'ensemble du site industriel de Rumilly ;
- de disposer d'une liste complète et exhaustive de l'ensemble des substances per- et polyfluoroalkylées susceptibles d'avoir été utilisées ou rejetées par le site ;
- d'identifier les déchets et effluents qui étaient générés par les activités susceptibles d'être à l'origine de rejets de substances per- et polyfluoroalkylées du site industriel de Rumilly ;
- de décrire les modalités de gestion de ces déchets et effluents alors en vigueur. Seront notamment identifiées les pratiques d'exploitation susceptibles d'avoir pollué le sol et/ou les eaux souterraines ;
- de lister les incidents, répertoriés ou potentiels, sur le site industriel de Rumilly ayant pu conduire à une pollution du sol et/ou des eaux souterraines.

Article 3 – Recensement des usages de l'eau à l'aval du site de l'ancien établissement

L'exploitant adressera à Monsieur le préfet, dans un délai de un mois à compter de la notification du présent arrêté, un recensement des usages de l'eau présents sur la commune de Rumilly, à l'aval du site anciennement exploité.

Il convient de noter que l'Article 4 « Etude géologique et hydrogéologique » a fait l'objet d'un rapport distinct :

- > Rapport Version 02 d'Etude hydrogéologique du 30/01/2023.

3.3 CONTENU DE LA MISSION

La présente mission de Réponse à l'Article 2 et l'Article 3 de l'AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022 comporte les prestations élémentaires suivantes, conformément à la norme NF X31-620 :

- > Complément d'Etude historique, documentaire et mémorielle (A110 partielle),
- > Recensement des usages de l'eau à l'aval du site tel que réalisé dans une Etude de vulnérabilité des milieux (A120 partielle).

3.4 DOCUMENTS DE REFERENCE

Cette étude se base sur la proposition commerciale DEV2212PCS1000000141 (Affaire : N°2211PCS1000008), établie par SOCOTEC Environnement le 01/12/2022, ayant reçu votre accord signé du 26/12/2022.

Elle prend en compte les documents de référence transmis :

- > AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022 ;
- > Rapport n°1509848/A V0 de Cessation d'activités réalisé par Norisko pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 27/08/2009 ;
- > Rapport n°10T348 Version 2 rapport de Travaux réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 02/08/2010 ;
- > Rapport n°10T348 PRR/TW Version 1 rapport de surveillance des eaux souterraines Suivi n°1 et n°2 Juin et Juillet 2010 réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 03/08/2010.

3.5 REFERENTIEL METHODOLOGIQUE

Les prestations proposées seront réalisées conformément aux exigences :

- > Des textes du MEEDDAT en date du 8 février 2007 et de la note du MEEM du 19 avril 2017 ;
- > Des normes de la série NF X31-620 partie 1, 2 et 5 ;
- > Des normes et fascicules documentaires AFNOR de la série X 31 (sols pollués) et X 30 (déchets) ;
- > Des normes des séries NF EN ISO 5667 relative à la qualité de l'eau et NF ISO 18400 relative à la qualité du sol ;
- > Des normes de la série T90 relatives aux prélèvements d'eaux souterraines ;
- > Du référentiel de certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués dite « certification LNE SSP » : <http://www.lne.fr> ;
- > Certifications LNE :
 - ▶ Domaine A : « Etudes, assistance et contrôle » ;
 - ▶ Domaine B : « Ingénierie des travaux de réhabilitation » ;
 - ▶ Domaine D : « Attestations de prise en compte des mesures de gestion de la pollution des sols et des eaux souterraines dans la conception des projets de construction ou d'aménagement ».

Définitions :

Contamination : Introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine d'une substance dans les sols entraînant une concentration en cette substance supérieure à celle initialement et naturellement présente.

Pollution : Introduction directe ou indirecte, par l'activité humaine d'une substance dans les sols entraînant une concentration en cette substance supérieure à celle initialement et naturellement présente et qui engendre de fait un risque inacceptable pour les cibles à protéger en fonction de l'usage du site.

4. SYNTHÈSE DES ÉTUDES ANTERIEURES

4.1 DOSSIER DE CESSATION D'ACTIVITÉS

Les éléments présentés dans ce chapitre sont issus du rapport n°1509848/A V0 de Cessation d'activités réalisé par Norisko pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 27/08/2009.

4.1.1 Généralité

Cette cessation d'activité a été réalisée dans le cadre du transfert de la totalité des activités exercées au droit de l'ex-site Salomon de Rumilly sur un autre site. Les activités sur l'ex-site Salomon de Rumilly ont été mises à l'arrêt le 30/06/2009.

Les activités concernées étaient soumises à Autorisation conformément à l'AP d'autorisation n°97-842 daté du 29/04/1997 et sont listées dans le tableau ci-après.

TABLEAU 2 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°97-842 29/04/1997 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY

| Anciennes rubriques AP 29/04/1997 | Activité | Rubriques 2009 | Dernier seuil AP 29/04/1997 | Nouveau seuil sur le site | Régime | Régime réglementaire | Localisation |
|--------------------------------------|---|-------------------|--------------------------------|------------------------------|--------|----------------------|--------------|
| 253B | Dépôt aérien de liquide inflammable de 1 ^{ère} catégorie représentant une capacité nominale supérieure à 10 m ³ mais inférieure ou égale à 100 m ³ | 1432.2. b | 10 m ³ | 10 m ³ | D | NC | Non précisé |
| 2560 | Travail mécanique des métaux et alliages la puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 5 kW, mais inférieure ou égale à 500 kW | 2560.2 | 300 kW | 423,52 kW | D | D | Non précisé |
| 2565 | Traitement des métaux pour le dégraissage, le décapage, par voie chimique ou par emploi des liquides halogénés, le procédé utilisant des liquides, le volume des cuves de traitement étant supérieur à 200 litres, mais inférieur ou égal à 1 500 litres | 2565.2. b | 1 470 litres | 60 litres | D | NC | Non précisé |
| 2575 | Emploi des matières abrasives, la puissance installée des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 20 kW | 2575 | >20 kW | 156,4 kW | D | D | Non précisé |
| 2660-1° | Fabrication de matières plastiques, la capacité de production étant supérieure ou égale à 1 tonne/jour | 2660 | 240 tonnes / an | 252 tonnes / an | A | A | Non précisé |
| 2661 | Emploi de matières plastiques : 1-Par des procédés exigeant des conditions particulières de pression (injection, moulage, ...). La quantité de matière susceptibles d'être traitée étant supérieure ou égale à 1 tonne / jour mais inférieure à 10 tonne/jour 2- Par tout procédé exclusivement mécanique (découpage, meulage, ...). La quantité de matière susceptibles d'être traitée étant supérieure ou égale à 2 tonne / jour mais inférieure à 20 tonne/jour. | 2661-A.2 | 1 650 tonnes/ an | 400 à 500 kg/jour | D | NC | Non précisé |
| 2910-A-2 | Installation combustion consommant du gaz naturel, la puissance maximale de l'installation étant supérieure à 2 MW, mais inférieures à 20 W | 2910-A-2 | 602 MW | 5,73 MW | D | NC | Non précisé |
| 2915-1 a° | Procédé de chauffage par fluide caloporteur, a température d'utilisation étant supérieure ou égale au point d'éclair du fluide, la quantité totale de fluide caloporteur présente dans l'installation étant supérieures à 1 000 litres | 2915-1 a° | 11 000 litres | 6 400 litres | A | A | Non précisé |
| 2920-2 a° | Installation de réfrigération ou de compression n'utilisant pas de fluides inflammables ou toxiques, la puissance absorbée étant supérieure à 500 kW | 2920-2 a° | 1 330 kW | 1 170 kW | A | A | Non précisé |
| 2925 | Ateliers de charge d'accumulateurs, la puissance maximum de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 10 kW | 2925 | 30 kW | 63,8 kW | D | D | Non précisé |
| 2940-2 b ° | Application, caisson, séchage de vernis et peintures sur un support quelconque, la quantité de produits susceptibles d'être utilisée étant supérieure à 10 kg/jour, mais inférieure ou égale à 100 kg/jour | 2940-2 b ° | 12 litres / jour | 4 kg/ jour | D | NC | Non précisé |

NC : Non Classé / A : Autorisation / D : Déclaration

L'usage futur envisagé pour l'ex-site Salomon Rumilly lors de la cessation d'activité était de type industriel. Cet usage est bien celui actuellement constaté sur le site d'étude.

Dans le cadre de la cessation d'activité étude il a été réalisé les missions suivantes :

- > Une visite de site ;
- > Une étude historique ;
- > Le recensement des déchets liquides, des matières premières et du matériel stockés sur site et du devenir dans le cadre de la cessation d'activité ;
- > Les incidents et accidents répertoriés ;
- > Une étude de vulnérabilité
- > Des investigations sur les sols avec la réalisation de 20 sondages (S1, S3 à S14 et C1 à C6) et 20 analyses au laboratoire des paramètres suivants : HCT C10-C40 (Hydrocarbures Totaux C10-C40), BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes), COHV (Composés Organo Halogénés Volatils), HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et Ammonium et Métaux (liste de 8 : arsenic, cadmium, chrome, cuivre, nickel, plomb, zinc et mercure) ;
- > Des investigations complémentaires sur les sols avec la réalisation dans une 2^{ème} phase de 11 sondages (SC101 à SC111) à proximité des impacts identifiés (en HCT C1, C2, S10 et S11 et Ammonium en S13) et 21 analyses au laboratoire des paramètres suivants : HCT C10-C40 et Ammonium ;
- > Des investigations sur les eaux souterraines consistant en la réalisation de prélèvements sur 2 campagnes différentes réalisées 10/06/2009 et 03/07/2009 au droit des ouvrages existants : l'ouvrage Pz2 en latéral, l'ouvrage PzB amont et l'ouvrage Pz1 en aval et analyses au laboratoire des paramètres suivants : HCT C10-C40, HAP, BTEX, COHV, métaux et Ammonium (campagne de 03/07/2009) ;
- > Une analyse des risques résiduels pour un usage en l'état du site.

4.1.2 Historique des activités

Avant 1988, l'ex-site Salomon est occupé par des champs. En 1988, l'usine Salomon est construite et obtient l'autorisation d'exploiter une installation de fabrication de skis (AP n°1493-92 en date du 28/08/1992). En 1997, Salomon obtient l'autorisation (AP n°97-842 en date du 29/04/1997) de transférer ses activités d'Annecy le Vieux sur l'ex-site de Salomon Rumilly pour l'activité de fixation avec une nouvelle installation de dégraissage de carres et la machine à laver les pièces de fixation avec engrage et la cessation des activités le 30/06/2009.

Il est indiqué que les activités ont évolué au cours des années d'exploitation, elles ont majoritairement été sectorisées en 5 Ateliers principaux nommés U0 à U4 et les activités annexes :

- > Atelier U1 :
 - Usinage de zircal (aluminium en bande) ;
 - Usinage et découpe des noyaux de skis (95% bois et 5% polyuréthane) ;
 - Découpe de films plastiques ;
 - Découpe de résines Epoxy imprégnées de fibre de verre ;
 - Dégraissage dans des bains de 35 l d'acides phosphoriques et 35 L de lessive basique ;
 - Presses de décor (impression à chaud de films plastiques décorés) ;
 - Injection de polymères.
- > Atelier U2 :
 - Usinage utilisant de l'huile de coupe ;
 - Centrale de recyclage des huiles de coupes ;
 - Presses incluant l'injection de polyols et isocyanates ;
 - Presses incluant l'injection de polyols et isocyanates de diphenylméthane (MDI) ;
 - Préparation et découpe de matières thermoplastiques et résines dans U2.
- > Atelier U3 :
 - Atelier de décoration : dégraissage des pièces, des encriers et des pièces encrées défectueuses. Le solvant utilisé le Métryl GF 150 ou le Biosane T212 ;
 - Atelier d'engrage par tampographie et de séchage ;
 - Usinage des métaux dans U3.

- > Atelier U4 : Prototypes
 - Regroupement de l'ensemble des activités de fabrication des skis (mini usine) ;
 - Cabine de peinture ;
 - Sablage des carres ;
 - Maintenance : travail mécanique des métaux.

- > Atelier U0 sur caniveau et fosse de rétention (non sprinkler) :
 - Dépôt aérien de liquides inflammables de 1ere catégorie, solvants ;
 - Dépôt aérien d'huiles usagées ;
 - Stockage de déchets liquides.

Les produits stockés depuis l'origine du site en 1988 sont détaillés dans le Tableau 3 ci-après.

TABLEAU 3 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES DEPUIS 1988 SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY

| Matières premières et produits neufs utilisés | Quantité maximale stockée |
|--|---|
| BIOSANE T212 | 2 m ³ |
| Mélange 50/50 | 2 m ³ |
| Solvants usagés (BIOSANE T212 et mélange 50/50) | 4 m ³ |
| Huiles usagées | 2 cuves |
| Déchets industriels dangereux liquides (solvants ou huiles) et solides | Containers adaptés et plusieurs fûts de 200 L à 100 L |
| Matières premières spécifiques : polyol, isocyanates de diphenylméthane (MDI), solvant, graisse et huile | Plusieurs fûts de 5 à 200 L |

- > Les activités annexes :
 - Local chaufferie
 - Local technique, Atelier de charge d'accumulateurs, Stockage extérieur de déchets solides sous auvent :

Ces activités sont localisées sur la Figure 43 présentée ci-après.

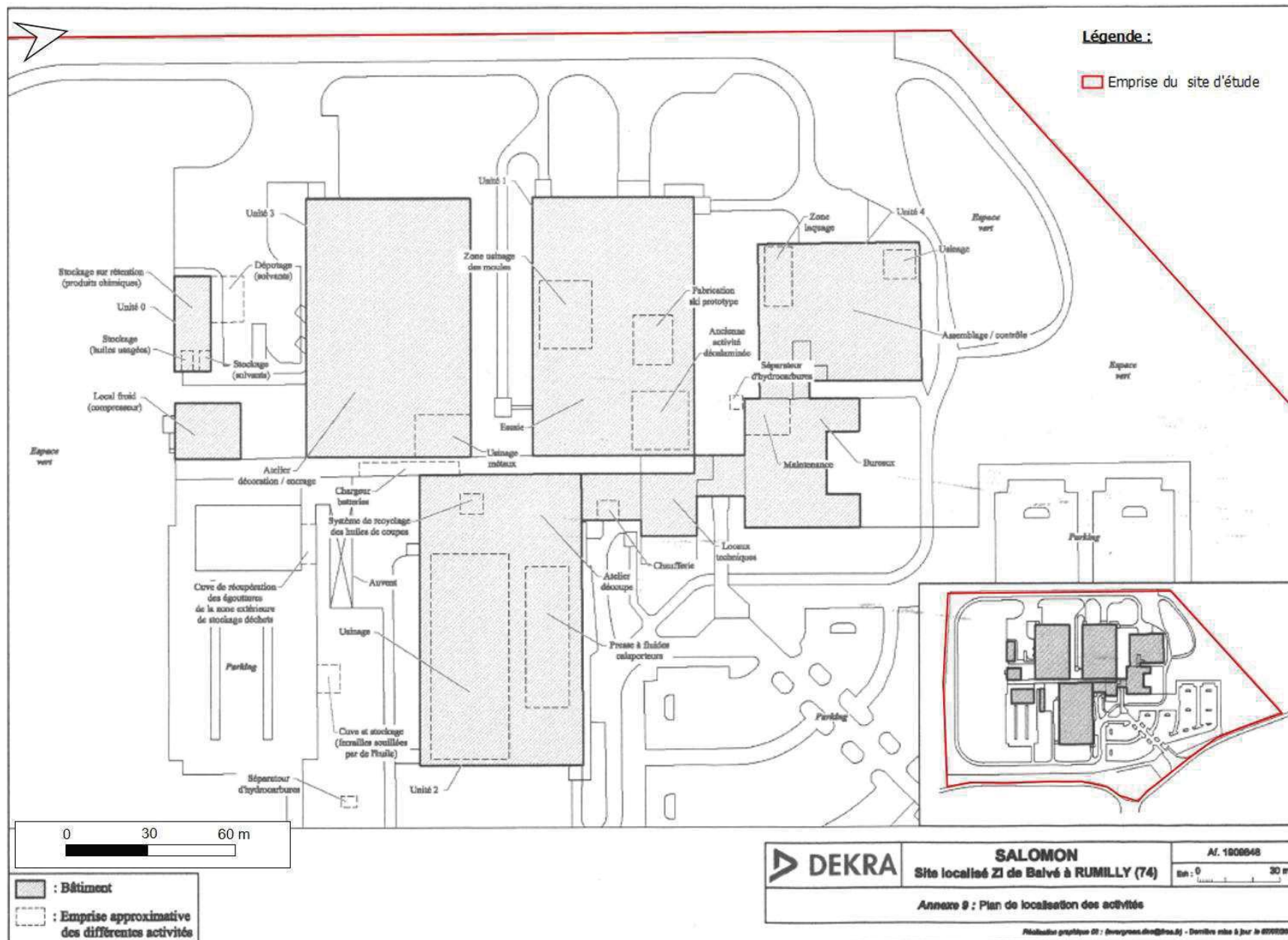


FIGURE 3 : PLAN DE LOCALISATION DES ACTIVITES SUR L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY EN 2009 (SOURCE : EXTRAIT DU RAPPORT NORISKO CESSATION D'ACTIVITES)

4.1.3 Matières premières chimiques et déchets

Dans le cadre de la cessation d'activité le devenir des équipements et des produits utilisés dans le cadre de l'exploitation a été détaillé en séparant :

- > Les produits chimiques issus des installations

La liste des déchets et produits liquides est présentée dans le Tableau 4 ci-après.

| TABLEAU 4 : LISTE DES PRODUITS USAGES ET DECHETS GENERES SUR LE SITE A LA CESSATION D'ACTIVITES | |
|---|-------------------------|
| Nature du déchet | Quantité éliminée en kg |
| Huiles usagées (vrac) | 2 940 |
| Huiles solubles (containers et fûts) | 5 357 |
| Diluants | 3 735 |
| Emballages vides souillés (cuves plastiques) | 1 582 |
| Peintures, vernis, colles (petits conditionnements) | 2 917 |
| Chiffons souillés | 671 |
| Ecrans informatiques | 354 |
| Déchets informatiques hors écran | 220 |
| Aérosols | 661 |
| Tubes fluorescents | 136 |
| Batteries - Accumulateur | 93 |
| Piles | 164 |
| Solvants pétroliers (fûts) | 1 748 |
| Lessive basique (Glavex) | 814 |
| Produits de laboratoire | 11 |
| Divers liquides basiques en petits conditionnement | 348 |
| Divers liquides acides en petits conditionnement | 278 |
| Verrerie souillée | 88 |
| Persulfate de sodium | 75 |
| Isocyanate | 4 873 |
| Polyol | 1 600 |

Il est également indiqué que les cuves présentes sur le site ont été vidangées et évacuées ;

- 3 cuves de propane ;
- Ensemble des huiles usagées ;
- Cuve de solvants usagés de 2,5 m³ ;
- Cuve de solvants de 1 m³ ;
- Cuve de Biosane T212 de 1 m³
- Cuve d'huile hydraulique usagée de 6 m³ ;
- Cuve d'huile hydraulique usagée de 11 m³.

Les Bordereaux de Suivis de Déchets (BSD) des évacuations de ces déchets ainsi que les certificats d'enlèvement des cuves sont présentés dans le rapport de cessation d'activité de Norisko.

- > Les équipements

Il est mentionné que tous les équipements présents sur le site ont été soit :

- Transférés vers le site d'Annecy ;
- Transférés vers le site d'Annecy le vieux ;
- Vendus ou détruits ;
- Gardés sur le site (uniquement ceux liés aux utilités).

4.1.4 Résultats des investigations

Les investigations sur les sols ont mis en évidence les impacts suivants :

- > En C2 au droit de l'atelier U1 au droit de la zone de fabrication des skis prototypes jusqu'à au moins 50 cm sous le niveau du sol : une teneur en HCT supérieure de 600 mg/kg ;
- > En S11 (0-1 m) sous la benne de stockage de déchets de ferrailles à proximité du auvent à déchets, jusqu'à 1 m de profondeur : une teneur en HCT C10-C40 de 703 mg/kg ;
- > En C1 au droit de l'usinage des moules au niveau de l'atelier U1 jusqu'à 60 cm de profondeur : une teneur en HCT C10-C40 de 2 410 mg/kg ;
- > En S10 au droit des presses de l'atelier U2 jusqu'à 70 cm de profondeur : une teneur en HCT C10-C40 de 4 610 mg/kg ;
- > En S13 au niveau de la fosse une concentration en ammonium de 43,5 mg/kg en surface.

Les compléments d'investigations n'ont pas mis en évidence d'extension de ces impacts à l'exception du sondage SC108 réalisé aux abords du S10.

Les investigations sur les eaux souterraines ont mis en évidence la présence de métaux, d'ammonium et de HCT en teneurs supérieures aux valeurs prises pour références.

4.1.5 Conclusions et recommandations

L'étude des risques résiduels conclut que les teneurs résiduelles en HCT dans les sols présentent des risques acceptables pour la santé des futurs travailleurs pour un usage industriel.

Il est recommandé :

- > De maintenir l'étanchéité des zones d'impacts en HCT (S10 et C1) ;
- > De garder en mémoire les impacts ;
- > De mettre en place un suivi trimestriel des eaux souterraines.

Le plan de localisation des investigations et les tableaux de résultats d'analyses sur les sols et les eaux souterraines sont présentés en Annexe 1.

4.2 RAPPORT DE TRAVAUX

Les éléments présentés dans ce chapitre sont issus du rapport n°10T348 Version 2 rapport de Travaux réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 02/08/2010.

Cette étude présente les travaux de dépollution réalisés sur l'ex-site Salomon de Rumilly. Ces travaux concernent 2 zones comme détaillé dans l'Arrêté DDPP n°2010.126 en date du 28/05/2010 (cf. chapitre 0) :

- > L'Atelier U1, la zone du sondage C1 de dimension 6 x 5 m ;
- > L'Atelier U2, la zone du sondage S10 de dimension 5 x 4 m.

Les opérations de travaux ont consisté en la réalisation de :

- En première phase : Tri et terrassement des matériaux impactés : avec le sciage et concassage des dalles béton, le tri des bétons propres (22 tonnes) et souillés (16 tonnes), terrassement des zones à réhabiliter (44 m² en C1 et 56 m² en S10), stockage des lots de terres (évacuation de 12 lots pour C1 et 6 lots de terres pour S10), prélèvements de caractérisation de bords et fonds de fouilles (le 5 et 6/07/2010), résultats de caractérisation et réception analytiques des excavations.
- En deuxième phase : Evacuation des matériaux souillés après caractérisation : évacuation des matériaux souillés (total de 72,14 tonnes de terres et bétons), remise en état du site (17 m³ de concassé 11 m³ de roulé pour C1 et 13 m³ de concassé et 9 m³ pour S10), reconstitution des dalles bétons réalisée du 20 au 22/07 et 02/08/2010, rendu du site.

Le plan de localisation des investigations et les tableaux de résultats d'analyses sur les sols et les eaux souterraines sont présentés en Annexe 2.

4.3 SUIVI N° 1 ET N°2 DES EAUX SOUTERRAINES

Les éléments présentés dans ce chapitre sont issus du rapport n°10T348 PRR/TW Version 1 rapport de surveillance des eaux souterraines Suivi n°1 et n°2 Juin et Juillet 2010 réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 03/08/2010.

Cette étude présente les campagnes de suivis des eaux souterraines réalisées pendant la phase travaux de dépollution (cf. chapitre 4.2).

Il est présenté dans le cadre de cette étude la pose d'un nouveau piézomètre le Pz1 Bis le 11/05/2010 constituant la référence aval du site. Cet ouvrage a été réalisé jusqu'à 13 m de profondeur après forage de 10,5 m après nettoyage par air lift. La nappe d'eau a été rencontrée vers 4,8 m de profondeur et le substratum vers 8,5 m de profondeur.

Le réseau de suivi des eaux souterraines sur le site est composé de 4 ouvrages

- > 2 ouvrages aval : Pz1 et Pz1 Bis
- > 1 ouvrage amont : PzB
- > 1 ouvrage latéral : Pz2

Le programme analytique des eaux souterraines a porté sur les paramètres suivants comme détaillé dans l'Arrêté DDPP n°2010.126 en date du 28/05/2010 (cf. chapitre 0) :

- > HCT ;
- > Nickel ;
- > Ammonium ;
- > Arsenic ;
- > Cuivre ;
- > Plomb.

Les résultats d'analyses mettent en évidence :

- > Des teneurs en ammonium et cuivre en PzB (ouvrage amont) ainsi que la présence d'une ancienne sonde dans l'ouvrage.
- > Des teneurs en HCT homogènes et inférieures aux valeurs prises en référence entre l'ouvrage amont et les ouvrages situés à l'aval.
- > Aucune différence notable après la réalisation des travaux.

Le plan de localisation des investigations et les tableaux de résultats d'analyses sur les sols et les eaux souterraines sont présentés en Annexe 3.

5. ARTICLE 2 : COMPLEMENT D'ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE

5.1 SOURCES D'INFORMATION ET DOCUMENTS CONSULTES

Le complément d'étude historique, documentaire et mémorielle a été réalisé sur la base des données disponibles auprès :

- > des administrations : (DREAL et Archives départementales) ;
- > des données disponibles au sein de l'entreprise SALOMON ;
- > d'entretiens avec des salariés actuels de la société SALOMON et un ancien salarié responsable Maintenance de l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > des bases de données publiques disponibles.

Les données présentées dans les chapitres suivants sont issues de la consultation des sources d'informations et documents suivants :

TABLEAU 5 : PRESENTATION DES SOURCES CONSULTEES

| Source des données | Type d'information | Document (s) consulté (s) |
|--|--------------------------|---|
| <p>DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement)</p> <p>DDPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)</p> <p>(Site : http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr)</p> | Situation administrative | <p>Consultation des documents papiers présents à la DREAL concernant l'ex-site SALOMON de Rumilly par M MEDALY le 01/12/2022</p> <p>2 cartons de documents de 1988 à 2010 :</p> <p>Les arrêtés d'autorisation et de déclaration</p> <p>Des courriers administratifs divers entre SALOMON SAS et La Préfecture (compte rendus internes, etc...)</p> <p>Analyses laboratoires des eaux résiduaires (1992)</p> <p>Convention pour la collecte et le traitement des eaux usées de la Compagnie Générale des eaux (1993)</p> <p>Dossier pompier (1992)</p> <p>Demande d'autorisation Installations Classées rapport SAGERI (mars 1991) étude de danger et étude d'impact.</p> <p>Déclaration annuelle des émissions polluantes : rejets 2007, 2008, 2006, 2009</p> |
| Archives internes SALOMON SAS * | Historique des activités | <p>Consultation des Archives internes de SALOMON le 20/12/2022</p> <p>Etude concernant les solvants CSD Azur du 12/06/2001 Rapport ref AZ1398-0 version 1</p> <p>Rapport n°1509848/A V0 de Cessation d'activités réalisé par Norisko pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 27/08/2009 ;</p> <p>Rapport n°10T348 Version 2 rapport de Travaux réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 02/08/2010 ;</p> <p>Rapport n°10T348 PRR/TW Version 1 rapport de surveillance des eaux souterraines Suivi n°1 et n°2 Juin et Juillet 2010 réalisé par GRS Valtech pour l'ex-site Salomon localisé à Rumilly en date du 03/08/2010.</p> <p>Campagnes de suivi des eaux souterraines de novembre 2010</p> |

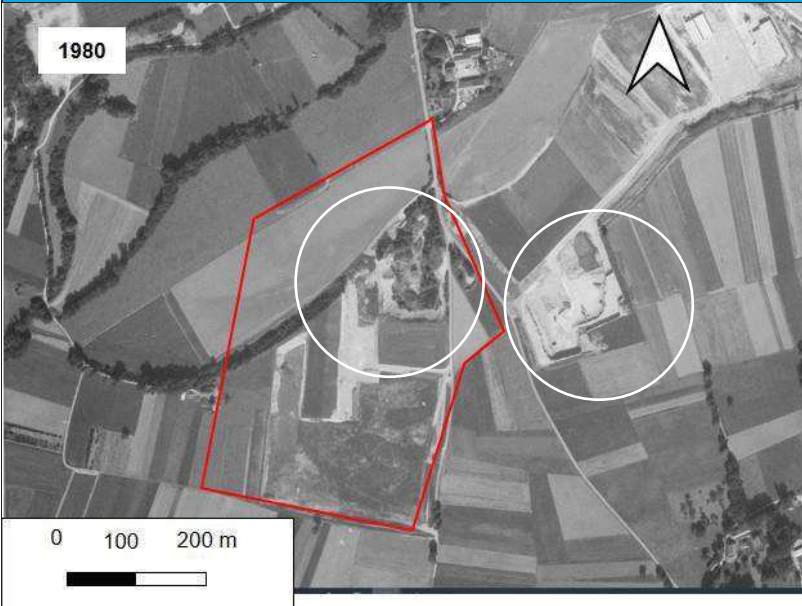
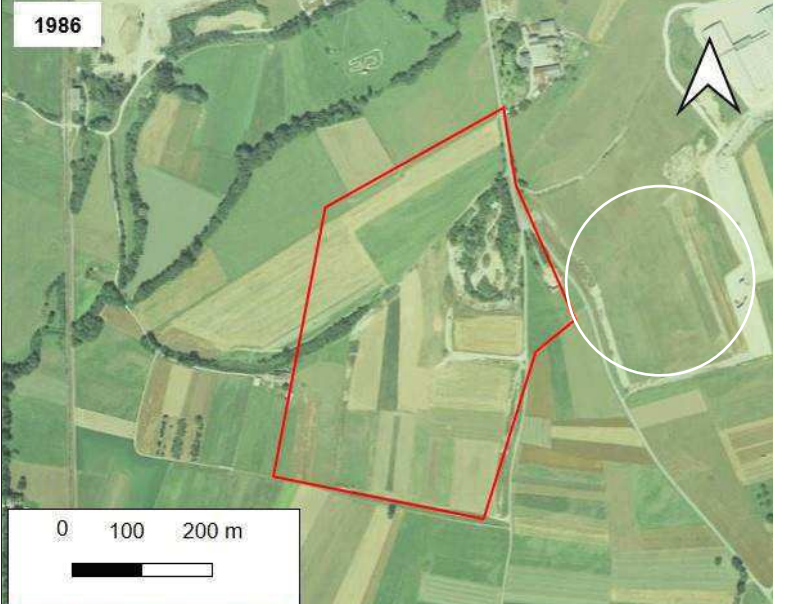
| Source des données | Type d'information | Document (s) consulté (s) |
|---|--|---|
| | | à juin 2011. Etude géologique et hydrologique du secteur. Convention pour la collecte et le traitement des eaux usées de la Compagnie Générale des eaux (1993) Rapport de transfert de l'Unité d'Annecy le Vieux (Fixation) sur le site de Rumilly actualisation du dossier ICPE par IRAP non daté et comprenant une étude de danger. BSD des évacuations des déchets dans le cadre de la cessation d'activité, vidanges, dégazage et évacuation des cuves ainsi que les factures s'y rapportant. |
| Archives départementales | Historique des activités | Consultation des documents aux AD 74 d'Annecy le 03/01/2023 Présence de 6 références de Dossiers concernant l'ex-site Salomon de Rumilly. 1649W11 : Dossier autorisation d'exploiter de 1992 1618W7 : Récépissé de déclaration de 1990 1332W10 : Arrêté d'exploitation de 1988 2138W83 et 18447W125 : Mise en place de l'extension Chapiteau de stockage 1847W11 : Convention pour la collecte et le traitement des eaux usées de la Compagnie Générale des eaux (1993) |
| Personnes rencontrées : | Historique des activités | Mme GROLLIER Responsable Juridique de SALOMON SAS M MEDALY HSE Manager de SALOMON SAS M BARON (Ancien responsable maintenance salarié de l'ex-site Salomon de Rumilly) rencontré le 05/01/2023 |
| BASIAS/GEORISQUES relative aux anciens sites industriels (Site Internet : http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees) BASOL : sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (Site Internet : http://basol.ecologie.gouv.fr) | Activités au droit du site et de son voisinage immédiat | SIS, Fiches BASIAS/ ex BASOL disponibles dans un périmètre de 500 m autour de l'ex-site de Salomon Rumilly. |
| Institut Géographique National (IGN), (Site : https://www.geoportail.gouv.fr) | Clichés aériens du site et du voisinage | Photographies aériennes dans le temps |
| ARIA la base de données du BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles) (Site : https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr) | Inventaire des accidents technologiques et industriels répertoriés sur le site ou dans son voisinage | Aucun accident n'est référencé sur la commune de Rumilly et Marigny Saint Marcel. |

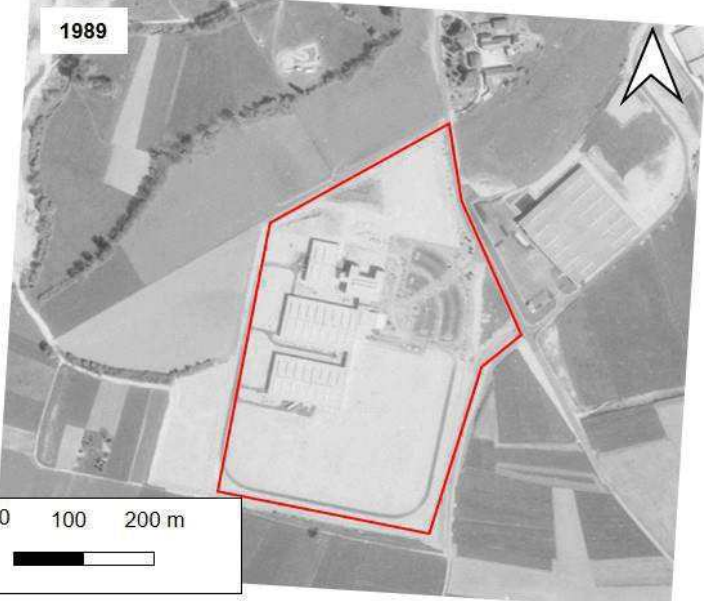
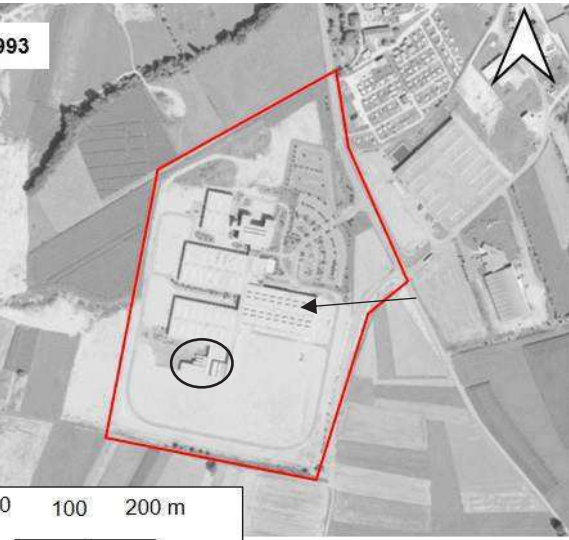
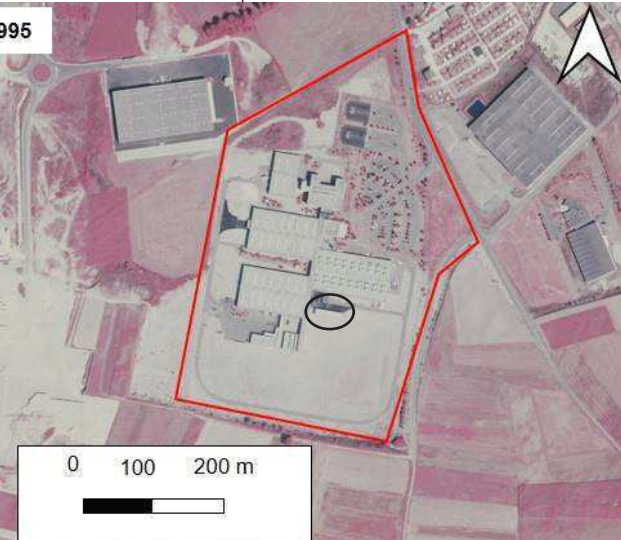
Note : () : Il convient de noter que les archives concernant l'ex-site Salomon Rumilly n'ont pas été conservées par SAS SALOMON compte tenu que la cessation d'activité a été réalisée en 2009 il y a 13 ans. Les documents archives papiers consultés sont les derniers documents disponibles via cette source.*




5.2 ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES

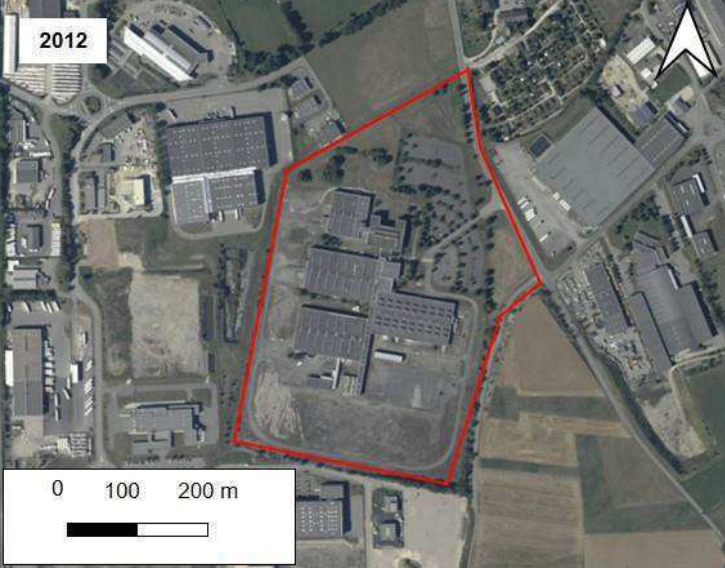
L'étude de photographies aériennes anciennes a permis d'effectuer des observations sur le plan historique.

Les dates, les documents et les observations établies à partir de cette étude sont répertoriés dans le tableau ci-après.

| TABLEAU 6 : ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES (SOURCE : IGN) | |
|--|--|
| Documents | Observation |
| <p>1980</p>  | <p>En 1980 :</p> <p>Sur le site : aucune construction n'est présente. Le site est occupé en partie par des champs (à l'ouest) et en partie est on distingue des zones non recouvertes pouvant correspondre à des stockages de terres (activité de gravière ?).</p> <p>Dans l'environnement du site : On note également la présence de champs. Des constructions de types maisons d'habitations semblent présenter au nord du site.</p> <p>Ainsi que des zones non recouvertes à l'est pouvant correspondre à des stockages de terres (activité de gravière ?).</p> |
| <p>1986</p>  | <p>En 1986 :</p> <p>Sur le site : aucune construction n'est présente. Le site est occupé en partie par des champs (à l'ouest) et en partie est on distingue toujours des zones non recouvertes pouvant correspondre à des stockages de terres (activité de gravière ?).</p> <p>Dans l'environnement du site : On note également la présence de champs. L'activité de gravière semble avoir disparue et être remplacée par un champ.</p> |

| Documents | Observation |
|---|--|
|  | <p>En 1989 :</p> <p>Sur le site : Les premiers bâtiments de l'ex-site Salomon sont visibles : les ateliers U4, U1, U3 et le bâtiment des bureaux ainsi que le parking. Les extérieurs ne présentent aucun stockage.</p> <p>Dans l'environnement du site : On note toujours la présence de nombreux de champs. Un bâtiment de type industriel est visible au nord est immédiat du site.</p> |
|  | <p>En 1993 :</p> <p>Sur le site : On distingue l'Atelier U0 et l'Atelier U2 le local froid, ainsi qu'une extension du parking au nord de celui visible en 1989.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : On note l'aménagement de bâtiments industriels complémentaires au nord-ouest du site ainsi qu'à l'ouest et à l'est. Des arbres sont présents aux abords du parking.</p> |
|  | <p>En 1995 :</p> <p>Sur le site : On distingue l'auvent de la zone de stockage des déchets.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : Pas de changement à l'exception que les travaux d'aménagement de la zone industrielle du Balvay continuent.</p> |

| Documents | Observation |
|--|---|
|  | <p>En 2001 : Sur le site : On distingue la présence de camions au niveau des quais de chargement de l'Atelier U3.</p> <p>Aucun changement supplémentaire n'est visible au droit du site, le bâti reste inchangé.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : Pas de changement à l'exception que les travaux d'aménagement de la zone industrielle du Balvay continuent.</p> |
|  | <p>En 2006 : Sur le site : On distingue la présence de chapiteau servant de zone de stockage complémentaire.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : Pas de changement majeur hormis que le terrain situé au sud du site semble être en cours d'aménagement.</p> |
|  | <p>En 2006 : Sur le site : Aucun changement supplémentaire n'est visible au droit du site, le bâti reste inchangé.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : un bâtiment industriel est construit au sud du site.</p> |

| Documents | Observation |
|---|--|
|  | <p>En 2012 : Sur le site : Aucun changement supplémentaire n'est visible au droit du site, le bâti reste inchangé.</p> <p>Salomon a réalisé sa cessation d'activité et la dépollution des points d'impacts a été réalisée.</p> <p>Les extérieurs ne présentent aucun stockage et sont non recouverts en majorité.</p> <p>Dans l'environnement du site : aucun changement majeur.</p> |

5.3 HISTORIQUE DES ACTIVITES

5.3.1 Avant 1988

D'après les éléments recueillis lors des entretiens, la zone d'étude était occupée avant 1986 – 1988 par une ancienne exploitation de gravière. Cette information est confirmée par les éléments observés sur les anciennes photographies aériennes présentées dans le chapitre 5.2.

Par ailleurs, le Permis de Construire (PC) a été accepté le 09/05/1988 par la commune de Rumilly pour la construction de l'usine de l'ex-site Salomon de Rumilly.

Les documents disponibles à la DREAL et aux Archives Départementale du 74 située à Annecy ont permis de retracer les changements de situations administratives au fil du temps.

5.3.2 Récépissé de déclaration du 30/08/1988

D'après le **Récépissé de déclaration du 30/08/1988**, la société SALOMON SA installe sur le site de Rumilly une usine de fabrication de skis dont les activités classées aux anciennes rubriques sont détaillées dans le Tableau 7 ci-après.

TABLEAU 7 : ACTIVITES CLASSEES – RECEPISSE DE DECLARATION D'INSTALLATION DU 30/08/1988 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY

| Anciennes rubriques | Régime | Activité |
|---------------------|--------|--|
| 1 BIS | D | Utilisation de matières abrasives |
| 272-A-2° et 272 –B | D | Emploi de matières plastiques et de résines synthétiques |
| 282-2° | D | Travail mécanique des métaux et alliages |
| 361 | D | Compression d'air et installation de réfrigération |

NC : Non Classé / A : Autorisation / D : Déclaration

5.3.3 Autorisation de 1991 et Arrêté n°1493-92 en date du 28/08/1992

La **demande d'autorisation d'extension de la fabrication de skis du 8/07/1991** concerne :

- > La fabrication de matières en quantité supérieure à 100/tonnes / an ;
- > Les installations de réfrigération d'une puissance supérieure à 500 kW ;
- > Les procédés de chauffage avec fluides transmetteurs avec une température supérieure au point de feu en quantité supérieure de 100 L ;
- > Le personnel employé s'élève à 380 personnes avec un projet de 500 personnes à fin 1993.

Ces modifications ne nécessitaient pas de PC complémentaire et ont été effectuées dans le bâti existant.

D'après **l'Arrêté n1493-92 en date du 28/08/1992**, les activités présentes sur l'ex-site Salomon de Rumilly sont soumises à déclaration et / ou autorisation suivant les rubriques détaillées dans le Tableau 8 ci-après.

Les activités classées présentes sur le site sont présentées dans le Tableau 8 ci-après.

TABLEAU 8 : ACTIVITES CLASSEES – DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION DU 8/07/1991 ET ARRETE N°1493-92 EN DATE DU 28/08/1992 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY

| Anciennes rubriques | Régime | Activité | Niveau sur le site | Localisation |
|---------------------|--------|--|--|--------------------------------------|
| 271 1° | A | Fabrication des matières plastiques quantité > 100/T/an Rayon d'affichage 2 km | 240 tonnes /jour | Presse des bâtiments U1 et U2 |
| 361 B1° | A | Compression d'air et installation de réfrigération > 500 kW Rayon d'affichage 0,5 km | Réfrigération : R22 600 kW Compression d'air : 350 kW | Local technique |
| 120 IA1° | A | Procédés de chauffage fluide > 100 Litres Rayon d'affichage 1 km | Température utilisation : 220°C Point de feu : 190 °C 33 presses avec un volume unitaire de 350 à 450 litres | Ensemble des ateliers |
| 1 BIS | D | Utilisation de matières abrasives | | Ensemble des ateliers |
| 272-A-2° et 272 -B | D | Emploi de matières plastiques et de résines synthétiques | | Toutes les presses |
| 282-B | D | Travail mécanique des métaux et alliages nbre d'ouvriers >15 mais inférieur à 60 | 50 | Toutes les presses |
| 405 B1°b | D | Application à froid de vernis à base de liquides inflammables par pulvérisation < 25 litres / jour | Inférieure à 25 litres par jour | Atelier prototypes |
| 361 | D | Compression d'air et installation de réfrigération < 500 kW | | Local technique |
| 153 bis A2 | D | Installations de combustion puissance > 4MW | 6,2 Mw | Local technique |
| 253 | D | Dépôt de liquides inflammables 1° catégorie >10m ³ | 10 m ³ | Local stockage de matières premières |

NC : Non Classé / A : Autorisation / D : Déclaration

5.3.4 Arrêté de poursuite des installations 1994

L'arrêté n°1993-94 du 25/10/1994 indique la poursuite des activités de SALOMON SA avec l'installation :

- > D'un ensemble de 20 machines de décoration par tampographie des pièces dans l'assemblage des fixations pour une consommation de 15 litres / jour d'encre et de diluants ;
- > Un ensemble de séchage des pièces décorées comprenant 3 tunnels à air chaud une étude et 11 installations de séchage à la flamme ;
- > Une installation de dégraissage d'une installation de nettoyage des pièces aux solvants chlorés ;
- > Un atelier de montage de fixations ;
- > Un stockage de pièces élémentaires et de produits finis.

Les activités classées présentent au droit de l'ex-site Salomon Rumilly sont détaillées dans le Tableau 9 ci-après.

TABLEAU 9 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°1993-94 25/10/1994 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY

| Anciennes rubriques | Régime | Activité | Niveau sur le site | Localisation |
|---------------------|--------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------|
| 361 B 2 | D | Installation de compression d'air | 1 x 110kW 1 x 75 kW | Non précisé |
| 406 1°b | A | Installation de séchage | 3 tunnels à air chaud 1 étude | Non précisé |

| Anciennes rubriques | Régime | Activité | Niveau sur le site | Localisation |
|---------------------|--------|---|-------------------------------------|--------------|
| | | | 11 installations de flammage | |
| 2565 2 b | D | Dégraissage et nettoyage aux solvants chlorés | Volume total des bains 1 500 litres | Non précisé |
| 2662 1 b | D | Stockage de matières plastiques non halogénées et non azotées | 320 m ³ | Non précisé |
| 2662 2 b | D | Stockage de matières plastiques azotées | 100 m ³ | Non précisé |
| 2925 | D | Installation de charge d'accumulateurs | Puissance totale : 20kW | Non précisé |

NC : Non Classé / A : Autorisation / D : Déclaration

5.3.5 Arrêté n°97-842 29 avril 1997

D'après l'Arrêté n°97-842 du 29/04/1997, les activités présentes sur l'ex-site Salomon de Rumilly sont soumises à déclaration et / ou autorisation suivant les rubriques détaillées dans le tableau ci-après.

TABLEAU 10 : ACTIVITES CLASSEES – ARRETE N°97-842 29/04/1997 DE L'EX-SITE SALOMON DE RUMILLY

| Anciennes rubriques | Régime | Activité | Niveau sur le site | Localisation |
|---------------------|--------|---|--------------------|--------------|
| 253B | D | Dépôt aérien de liquide inflammable de 1 ^{ère} catégorie représentant une capacité nominale supérieure à 10 m ³ | 10 m ³ | Non précisé |
| 2560 | D | Travail mécanique des métaux et alliages la puissance installée de l'ensemble des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 5 kW, mais inférieure ou égale à 500 kW | 300 kW | Non précisé |
| 2565 | D | Traitement des métaux pour le dégraissage, le décapage, par voie chimique ou par emploi des liquides halogénés, le procédé utilisant des liquides, le volume des cuves de traitement étant supérieur à 200 litres, mais inférieur ou égal à 1 500 litres | 1 470 litres | Non précisé |
| 2575 | D | Emploi des matières abrasives, la puissance installée des machines fixes concourant au fonctionnement de l'installation étant supérieure à 20 kW | - | Non précisé |
| 2660-1° | A | Fabrication de matières plastiques, la capacité de production étant supérieure ou égale à 1 tonne/jour | 240 tonnes / an | Non précisé |
| 2661 | D | Emploi de matières plastiques : 1-Par des procédés exigeant des conditions particulières de pression (injection, moulage, ...). La quantité de matière susceptibles d'être traitée étant supérieure ou égale à 1 tonne / jour mais inférieure à 10 tonne/jour 2- Par tout procédé exclusivement mécanique (découpage, meulage, ...). La quantité de matière susceptibles d'être traitée étant supérieure ou égale à 2 tonne / jour mais inférieure à 20 tonne/jour. | 1 650 tonnes/ an | Non précisé |
| 2910-A-2 | D | Installation combustion consommant du gaz naturel, la puissance maximale de l'installation étant supérieure à 2 MW, mais inférieures à 20 W | 6,2 MW | Non précisé |

| Anciennes rubriques | Régime | Activité | Niveau sur le site | Localisation |
|---------------------|--------|--|--------------------|--------------|
| 2915-1 a° | A | Procédé de chauffage par fluide caloporteur, a température d'utilisation étant supérieure ou égale au point d'éclair du fluide, la quantité totale de fluide caloporteur présente dans l'installation étant supérieures à 1 000 litres | 11 000 litres | Non précisé |
| 2920-2 a° | A | Installation de réfrigération ou de compression n'utilisant pas de fluides inflammables ou toxiques, la puissance absorbée étant supérieure à 500 kW | 1 330 kW | Non précisé |
| 2925 | D | Ateliers de charge d'accumulateurs, la puissance maximum de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 10 kW | 30 kW | Non précisé |
| 2940-2 b ° | D | Application, caisson, séchage de vernis et peintures sur un support quelconque, la quantité de produits susceptibles d'être utilisée étant supérieure à 10 kg/jour, mais inférieure ou égale à 100 kg/jour | 12 litres / jour | Non précisé |

NC : Non Classé / A : Autorisation / D : Déclaration

Il est également indiqué dans cet arrêté qu'il faudra respecter les prescriptions complémentaires suivantes :

- > Les bains de traitement usés de la machines à dégraisser les carres devront être récupérés et traités en centre extérieur ;
- > Les eaux de rinçages pourront être rejetées au réseau d'eaux industrielles de l'usine sous réserve des prescriptions particulières (débit, pH, flux de phosphore,...).

5.3.6 Courriers à la Préfecture de Haute Savoie de 2002

D'après un courrier de SALOMON SA à la Préfecture de Haute Savoie daté du 20/11/2002, il est indiqué la mise en service d'une installation de laquage des semelles des skis en plus de la consommation des peintures utilisées pour la décoration des fixations. Cette activité est encadrée par la rubrique 2940-2 b°

Il est indiqué qu'il est prévu de fabriqué 220 000 semelles dont la consommation de peinture sera la suivante :

- > 4 900 kg de laque base époxy ;
- > 1 330kg de durcisseur ;
- > 930 kg de diluant.

5.3.7 Cessation d'activité Arrêté DDPP n°2010-126 du 28/05/2010

L'Arrêté DDPP n°2010.126 en date du 28/05/2010 notifie de la réception du rapport référencé 1509848/A V0 de cessation d'activité en date du 27/08/2009 (cf. chapitre 4).

L'arrêté indique des dispositions pour le traitement la pollution mise en évidence au droit du site ainsi que de la mise en place d'une surveillance des eaux souterraines :

- > Traitement par terrassement et évacuation hors site des impacts en Hydrocarbures Totaux pour les points S1 au droit de l'atelier U2 et C1 au droit de l'atelier U1, suivant un seuil de dépollution de 500 mg/kg de pour les HCT, et le remblaiement des zones terrassées avec justificatif de la qualité des terres d'apport ;
- > Surveillance des eaux souterraines au droit du site et pendant 1 an après les travaux, au droit de 3 points de contrôles PzB, Pz2 (Latéral) et PZ1 (Aval) après l'avoir implanté plus profondément avec le suivi des paramètres suivants : HCT, nickel, ammonium, arsenic, cuivre et plomb.

5.4 LES ACTIVITES SUSCEPTIBLES D'ETRE A L'ORIGINE DE REJETS DE SUBSTANCES

5.4.1 Fabrication des skis

D'après l'ensemble des documents consultés les grandes activités recensées dans la fabrication des skis sont les suivantes :

- > Une activité de préparation des strates :

Matériaux utilisés : Des résines Epoxy imprégnées de fibres de verre, de l'aluminium traité en bande, des matières thermoplastiques et des résines thermodurcissables.

Procédés utilisés : Les résines Epoxy sont sensibles à la chaleur et sont stockées à -15°C en chambre froide. Elles sont décongelées avant d'être découpées.

Les noyaux sont soit injectés (70%) sur place soit usinés (30%) à partir des matières premières livrées.

Les films thermoplastiques séparent les strates et sont utilisés pour le décor. Ces films sont percolés et découpés dans l'atelier U1.

Localisation : Atelier U1 et atelier Prototypes U4.

>>Générateur de copeaux et de poussières (aspiration à la source)

- > Une activité de préparation du noyau par injection :

Matériaux utilisés : Mélange d'isocyanates et de polyol.

Procédés utilisés : L'injection de polyuréthane se fait à partir de 3 machines à mousse. L'alimentation des machines à mousse de fait à partir de polyol et d'isocyanates pompés dans les fûts de conditionnement. Chacune des machines est alimentée à partir de 2 fûts de 200 litres.

Localisation : Atelier U2 et atelier Prototypes U4.

>>En cas d'incendie les isocyanates peuvent libérer de l'acide cyanhydrique

- > Une activité de préparation des carres ;

Matériaux utilisés : Rouleaux de carres.

Procédés utilisés : Les carres sont livrés en rouleaux à l'usine pour y être découpés sur 2 lignes de machines (Atelier U1). Ensuite les carres découpés sont dégraissés dans un bain froid d'acide phosphorique et une cuve de lessive basique et sablés (atelier U1) puis mis en forme par chauffage électrique (Atelier U1 et Atelier Prototypes U4).

Localisation : Atelier U1 et Atelier Prototypes U4.

>>Générateur d'effluent liquides chargés et producteur de déchets.

- > Une activité de décoration des plastiques ;

Matériaux utilisés : Films plastiques.

Procédés utilisés : Réalisé essentiellement par sublimation (impression à chaud) au niveau de l'atelier prototypes cette opération est faite avec de la peinture. Les presses utilisant la sublimation sont chauffées par fluides caloporteur pouvant atteindre 220°C.

Présence d'une cuve de peinture avec un système de récupération des boues de peintures.

Localisation : Atelier U1 et atelier Prototypes U4.

>>Risques incendie (source d'inflammation)

- > Une activité d'assemblage des strates ;

Matériaux utilisés : Les différentes strates préparées (cf. préparation des strates).

Procédés utilisés : Les strates sont déposées et empilées manuellement au sein de moules métalliques et assemblées par presses hydrauliques. **Lors de cette opération des agents démoulant (en liquides ou en bombes par pulvérisation) sont ajoutés au préalable sur les moules pour éviter les accroches.**

Localisation : Atelier U2 et atelier Prototypes U4.

>>Générateur de déchets de fabrication en petites quantités bavures de résines, mousse.

- > Une activité d'usinage des skis.

Matériaux utilisés : Les skis assemblés.

Procédés utilisés : Les skis assemblés sont ensuite usiné par des machines à meules ou à bandes abrasives avec des utilisations d'huiles de coupes.

Préalablement à cette opération, les skis sont Fartés (sous forme solide) à l'aide d'une brosse à l'intérieur des machines.

Localisation : Atelier U2 et atelier Prototypes U4.

>>Les huiles de coupes utilisées sont récupérées et réutilisées. Générateur d'effluent liquides chargés en huiles et matières en suspension.

Ces activités sont ensuite suivies d'opérations de finition de contrôle et d'emballage.

L'ensemble des activités de finition, de contrôle et d'emballage appelées également activités de fin de ligne sont rassemblées dans l'Atelier U2 pour la fabrication en série et sont également présentes au niveau de l'Atelier prototypes U4.

Matériaux utilisés : Les skis assemblés.

Procédés utilisés : Ces opérations de finition consistent en plusieurs successions d'opérations :

- Etuvage des skis (séchage à 50°C dans des étuves électriques) ;
- Flammage ;
- Relevage des spatules (réalisé sous presses avec fluide caloporteur) ;
- Détourage (usinage) ;
- Pose des proliks (pose des pièces plastiques par soudure ultra-sons pour éviter la vibration des skis) ;
- Contrôle et emballage.

Localisation : Atelier U2 et atelier Prototypes U4.

>>Générateur de poussières et de déchets pour le détourage.

Il est également induit dans la fabrication d'autres activités :

- > Une activité de nettoyage des moules utilisés lors de l'assemblage des strates. Lors du nettoyage des moules, permettant d'enlever tous les résidus (résines, Fart, etc..) des agents démoulant sont ajoutés en traitement préalable des moules ;
- > Une activité d'atelier de mécanique et de maintenance des machines.

L'entretien du parc de machines et du matériel utilisé pour la fabrication nécessite :

- Des ateliers de mécanique ;
- Un atelier de maintenance des machines ;
- Un atelier de nettoyage des moules.

Procédés utilisés : Le nettoyage des moules se fait par projection de CO₂ qui est vaporisé sous forme de gaz dans une cabine isolée (type cabine de peinture). Les moules à leur sortie de presse sont entachés de coulures de résines, de plastiques.

Localisation :

- Pour la fabrication en séries des skis au niveau de l'Atelier U3 : un atelier de maintenance des machines ;
- Au RDC du bâtiment technique : un atelier mécanique ; entretien et nettoyage des moules métalliques utilisés pour l'assemblage des strates ;
- Dans l'Atelier Prototypes U4 : un atelier de maintenance.

>>Générateur de déchets et de poussières pour les ateliers de maintenance et pour le nettoyage des moules d'émission de CO₂ dans l'atmosphère.

L'ensemble de ces activités est localisé sur la Figure 4 présentée ci-après.

5.4.2 Fabrication des fixations

Les fixations sont composées de pièces plastiques et de pièces métalliques, certaines pièces sont assemblées sur site (46%) les autres sont réalisées par des sous-traitants.

Le processus de fabrication fait appel à 3 types d'activités suivantes :

- > Une activité de dégraissage de nettoyage des encriers et des pièces encrées défectueuses ;

Matériaux utilisés : Les composants des fixations.

Procédés utilisés : Une machine à laver, localisée dans l'Atelier U3, à ultra-sons utilisant des solvants. Cette machine peut être utilisée également pour effacer les marquages défectueux sur les pièces peintes. Un nettoyage manuel est alors réalisé et également utilisé pour nettoyer les encriers des machines d'impression. Initialement le solvant utilisé dans la machine à laver est le trichloroéthane 111 et sera remplacé par l'Altène D6 (mélange de solvants à base de trichloréthylène stabilisé). Cette machine à laver comporte 3 cuves de 400 litres : une cuve avec ultrasons (solvants chauffés), une cuve de rinçage au solvant, une cuve d'égouttage.

L'atelier de nettoyage des encriers et pièces défectueuses utilisent le solvant Métryl GF 150 ou BIOSAN T212 (exempt d'hydrocarbures chlorés) en remplacement du trichloroéthane 111, ainsi qu'un solvant composé de 50% d'Ethyglycol et pour 50% d'acétone. Ce nettoyage se réalise à froid dans 2 bacs de 100 litres mettant en œuvre des solvants provenant d'un circuit de récupération de bacs de 12 litres.

Localisation : Atelier U3.

>>**Générateur de solvants usagés, d'émission dans l'atmosphère de vapeurs de solvants.**

- > Une activité d'encrage et de séchage des pièces encrées dans l'Atelier U3 ;

Matériaux utilisés : Les composants des fixations.

Procédés utilisés : 2 types de procédés sont utilisés :

- La tampographie : impression indirect en creux. L'image à imprimer se trouve à l'endroit, sur un cliché gravé en creux. Après le passage d'un racloir sur la surface de ce cliché préalablement recouvert d'encre, une partie de celle-ci reste au creux de la gravure. Un tampon en silicone vient chercher l'encre et la transférer sur l'objet à imprimer.
- Le séchage des encres : Séchage dans un tunnel étuvage et flammage.
- Une machine à laver, localisé dans l'Atelier U3, à ultra-sons utilisant des solvants.

Localisation : Atelier U3.

>>**Générateur d'encres et diluant usagés, d'émission dans l'atmosphère de vapeurs de solvants.**

- > Une activité de montage dans l'Atelier U3 ;

Matériaux utilisés : Les composants des fixations métalliques et plastiques.

Procédés utilisés : les fixations métalliques sont montées par une dizaine de machines pour les butées avant et idem pour les butées arrière, les fixations plastiques par une grande ligne de montage.

Localisation : Atelier U3.

>>**Générateur de déchets liés aux rejets de fabrication et montage défectueux.**

Ces activités sont ensuite suivies d'opérations de finition de contrôle et d'emballage.

L'ensemble de ces activités est localisé sur la Figure 4 présentée ci-après.

5.4.3 Montage de roues de vélos

Concernant le montage de roues de vélos ayant été exercés au droit de l'Atelier U3, aucune information n'a été retrouvée concernant le descriptif des activités.

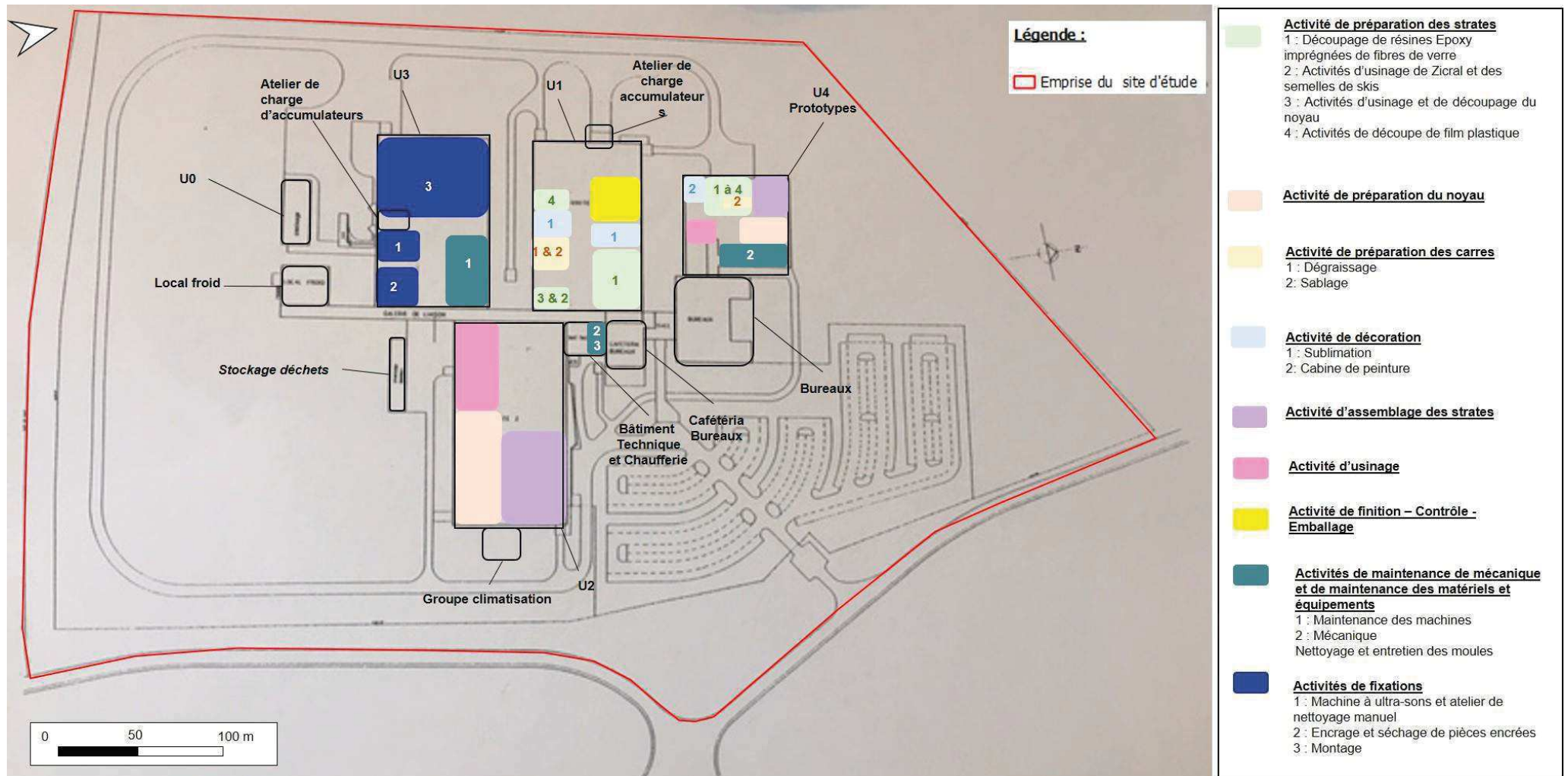


FIGURE 4 : LOCALISATION DES ACTIVITES EXERCÉES SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY (SOURCE : BASE PLAN DOCUMENT INTERNE SALOMON)

5.5 LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DE L'ENSEMBLE DES SUBSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR ETE UTILISEES ET REJETES

D'après la consultation de l'ensemble des documents, il ressort la présence de 5 grands types de stockages de produits réalisés sur l'ex-site Salomon de Rumilly :

- > Stockage de produits chimiques liquides ;
- > Stockage de produits manufacturés et produits finis ;
- > Stockage de Gaz (non détaillé ci-après) ;
- > Stockage des encres ;
- > Stockage des déchets solides.

Il convient de noter que la localisation des zones de stockage a pu évoluer dans le temps dans la durée de vie de l'exploitation.

La localisation de ces zones de stockage est présentée dans la Figure 5 ci-après.

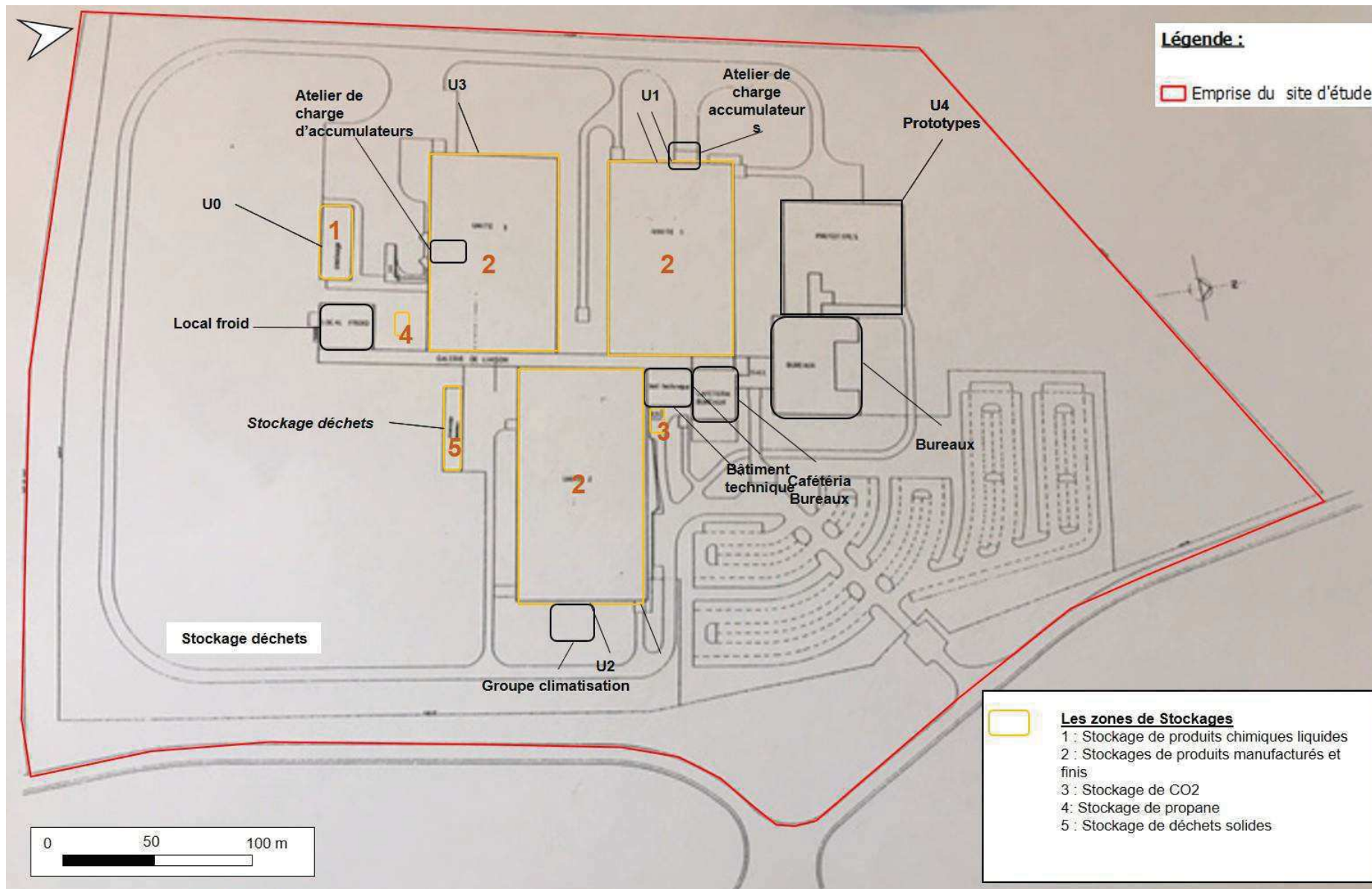


FIGURE 5 : LOCALISATION DES ZONES DE STOCKAGES SUR L'EX-SITE SALOMON RUMILLY (SOURCE : BASE PLAN DOCUMENT INTERNE SALOMON)

Les substances recensées sont celles utilisées dans le cadre des activités pratiquées au droit du site et détaillées dans le chapitre 5.4.

Concernant le montage de roues de vélos ayant été exercé au droit de l'Atelier U3, aucune information n'a été retrouvée concernant des substances utilisées dans le cadre de cette activité.

Les informations collectées ont permis de lister les produits utilisés dans le cadre de l'exploitation, avec pour les années 1995 et 1996 un estimatif des consommations de ces produits sur l'année.

Les produits utilisés sur le site sont répertoriés dans le Tableau 11 ci-après.

TABLEAU 11 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES EN 1996 ET 1995

| Matières premières et produits neufs utilisés | Localisation | Exemple de Consommation annuelle relevée en 1996 | Exemple de Consommation annuelle relevée en 1995 |
|---|--|--|--|
| Isocyanate de diphénylméthane (MDI), | Magasin Fabrication U2 composite Prototypes | 40 t | 0,2 t |
| Polyol | Magasin Fabrication U2 composite Prototypes | 30 t | 0,4 t |
| Polyurethane | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Prototypes | 300 t | 1,2 t |
| Polyamide | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Prototypes | 350 t | 0,4 t |
| Polyéthylène | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant Prototypes | 200 t | 0,5 t |
| Polyester | - | - | - |
| Résines Epoxy Fibre de verre | Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant Prototypes | 800 t | 1 t |
| Aluminium | Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant Prototypes | 300 t | 0,5 t |
| Acier | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant | 210 t | - |
| Autres métaux ou alliages | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant | 10 t | - |
| Liquides inflammables | Magasin Fabrication U2 composant Prototypes | 20 m ³ | 0,2 m ³ |
| Liquides halogénés | Magasin | 15 m ³ | - |
| Bois Papier Carton | Fabrication U3 Finition Magasin U1 Fabrication U1 composant Fabrication U2 composant Prototypes | 660 t | 0,3 t |
| Divers | | - | |
| Produits finis | Fabrication U3 Finition Fabrication U2 composant Prototypes | 6 500 paires 1 400 paires 500 paires | 500 paires |

Les produits utilisés dans le cadre de l'exploitation de l'ex-site Salomon de Rumilly peuvent être classés en 2 types :

- > Les matières premières spécifiques : polyol, isocyanate de diphenylurthane (MDI) en fûts de 200 litres (quantité maximale stockées sont 15T de polyol et 14 t de MDI ;
- > Les solvants : liquides inflammables et liquides halogénés, conditionnés en fûts, une cuve de 5 m³ de solvants utilisée pour le dégraissage (METRYL GF 150 ou BIOSANE T212), une cuve de 5 m³ d'un mélange de 50% d'acétone et de 50% d'éthylglycol, une cuve de 5 m³ des solvants précédents usagés ;
- > Les huiles : conditionnées en fûts de 200 litres (huiles hydrauliques essentiellement) ;
- > Les produits auxiliaires : démoulants, agents de nettoyage, acide phosphorique de décalaminage des carres conditionnés en fûts de 25 litres, lessive de neutralisation en fûts de 25 litres.
- > Les déchets liquides (Cf chapitre 5.6.1).

Les produits stockés sur le site lors de la cessation d'activité (cf. Chapitre 4.1) sont présentés dans le Tableau 12 ci-après.

| TABLEAU 12 : MATIERES PREMIERES ET PRODUITS UTILISES MENTIONNE A LA CESSATION D'ACTIVITE | |
|--|---|
| Matières premières et produits neufs utilisés | Quantité maximale stockée |
| BIOSANE T212 | 2 m ³ |
| Mélange 50/50 | 2 m ³ |
| Solvants usagés (BIOSANE T212 et mélange 50/50) | 4 m ³ |
| Huiles usagées | 2 cuves |
| Déchets industriels dangereux liquides (solvants ou huiles) et solides | Containers adaptés et plusieurs fûts de 200 L à 100 L |
| Matières premières spécifiques : polyol, isocyanates de diphenylméthane (MDI), solvant, graisse et huile | Plusieurs fûts de 5 à 200 L |

Les tableaux synthétiques listant les produits utilisés sur sites, les contenants utilisés, les quantités stockées ainsi que les fiches techniques retrouvées dans les documents consultés sont présentés dans l'Annexe 4.

Le Tableau 13 ci-après présente le listing de l'ensemble des informations récoltées sur les substances mentionnées dans les documents consultés.

Au total, aucune trace d'utilisation de PFAS par SALOMON durant l'exploitation du site jusqu'en 2009 n'a été identifiée. Les données consultées confirment la présence de CFC/HCFC, de divers solvants halogénés, d'hydrocarbures, et de « résines fluorocarbonées » qui ne sont pas des PFAS. Les « résines fluorocarbonées » peuvent former des PFAS lors de leur dégradation dans des conditions particulières de température qui ne semblent pas avoir été réunies lors des utilisations passées de SALOMON ; rappelons que les résines fluorocarbonées sont des polymères à chaîne longue par opposition au PFOA qui ne comporte que 8 atomes de carbone.

TABLEAU 13 : INFORMATIONS RECUEILLIES SUR LES SUBSTANCES MENTIONNEES DANS LES DOCUMENTS CONSULTES

| Date | Usage | Nom du produit | Composition chimique | Famille | N° de CAS |
|------------------|---|------------------------------|--|---------------------------|---------------|
| FDS : 14/02/1996 | Démoulage | Démouant L-95-083 | Essence spéciale | Hydrocarbures | 64742-49-0 |
| FDS : 13/09/1994 | Démoulage pour résines réactives | ACMOSAN 82-68 | Distillats de pétrole et de houille | Hydrocarbures | 8002-05-9 |
| | | | Dichlorométhane | Organochlorés | 75-09-2 |
| | | | Toluène | Hydrocarbures aromatiques | 108-88-3 |
| FDS : 13/03/1996 | Démoulage | Agent de démoulage CTWX-5137 | Eau | | 7732-18-5 |
| | | | mélange de lubrifiant et d'agent de démoulage | | / |
| | | | Acide n-nonanoïque | Acides carboxyliques | 112-05-0 |
| | | | Base inorganique | | ? |
| FDS : 24/08/94 | | ACCMOS 2-2405 | Heptane | Alcanes | 142-82-5 |
| | | | Butane | Alcanes | 106-97-8 |
| | | | Propane | Alcanes | 74-98-6 |
| | | | Acétate d'éthyle | Esters | 141-78-6 |
| 01/05/1989 | ANNOTATION MANUSCRITE : MAINTENANCE | SIDVOLEX | Isopropanol | Alcools | 67-63-0 |
| | | | Trichloroéthane | Organochlorés | 71-55-6 |
| | | | Propylbenzène | Dérivés benzéniques | 103-65-1 |
| | | | Composition inconnue | | / |
| Mode opératoire | Nettoyage / Décapage de dépôts de polyester et de résine époxy, de toutes cires et de mousse PU | CL-80/A | Pétroleum hydrocarbons | Hydrocarbures | 64742-80-9 |
| | | | 1,1,1- trichloroéthane | Organochlorés | 71-55-6 |
| | | | hexane | Alcanes | 110-54-3 |
| | | | Trade secret | | / |
| | | | Acétone | Cétones | 67-64-1 |
| 01/06/1989 | Démoulage | Agent démouant DR 25 | Trichlorofluorométhane | CFC | 75-69-4 |
| | | | Résines de fluorocarbones | PFC | / |
| 01/06/1989 | Démoulage | FORANE 113 | Trichlorofluorométhane = FREON | CFC | 75-69-4 |
| | | | Résines de fluorocarbones | PFC | / |
| 20/02/1991 | | Cera F | ChloroFluoCarbone | CFC | / |
| | | | Fréon 113 : 1,1,2-Trichloro-1,2,2-trifluoroéthane | CFC | 76-13-1 |
| | | | Naphta | Hydrocarbures | / |
| FDS | Démoulage | MONO-COAT agent de démoulage | 1,1,1- trichloroéthane | Organochlorés | 71-55-6 |
| | | | 1,1,2- trichloro-1,2,2 trifluoroéthane | CFC | 76-13-1 |
| | | | Isopropyl alcool | Alcools | 67-63-0 |
| | | | composants lubrifiants et démouant | | / |
| | | | Propane-1-ol | Alcools | 71-23-8 |
| FDS : 25/07/2005 | Démoulage | PERMA-MOLD 910 L démouant | Naphta léger | Hydrocarbures | 64742-49-0 |
| | | | naphta lourd | Hydrocarbures | 64742-48-9 |
| | | | éthanol | Alcools | 64-17-5 |
| FDS : 17/12/2018 | Revêtement | Marbocote 290 | Hydrocarbures C7-C9, isoalkanes | Hydrocarbures | EC- 921-728-3 |
| | | | Cires | | / |
| | Démoulage | CT 8016 | 1,1,1- trichloroéthane | Organochlorés | 71-55-6 |
| | | | Naphta | Hydrocarbures | / |
| | | | Fréon 11 | | / |
| | | | Dichlorométhane | Organochlorés | 75-09-2 |
| | | | Trichloro éthane | Organochlorés | 71-55-6 |
| FT : 01/05/1989 | ? | SOLVETHANE | Chlorure de méthylène | Organochlorés | 75-09-2 |
| FT : 01/06/1989 | ? | Chlorure de méthylène | Chlorure de méthylène | Organochlorés | 75-09-2 |
| FT | | HYDROLUB | Composition inconnue | | |
| FDS | | ED 9030 COMP.A | Mélange de polyethers, polyol et catalyseurs à base d'amines tertiaires aliphatiques | Mélange | / |
| FDS | | ED 9030 COMP.B | Mélange à base de 4,4 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologue (PMDI) | Mélange | / |
| FT : 20/05/1985 | Produit d'essai | Baydur | Formulation de polyol prête pour la mise en œuvre | Mélange | / |

Note : FDS : Fiche Données Sécurité / FT : Fiche Technique

5.6 LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DES DECHETS GENERES ET MODALITES DE GESTION

5.6.1 Liste des déchets générés

D'après les éléments consultés les déchets présents sur le site sont répartis en 2 familles et proviennent de la fabrication et du conditionnement et d'emballage :

- > Les déchets liquides :
 - Les acides usagés ;
 - Les huiles usagées ;
 - Les solvants usagés ;
 - Les polyols et isocyanates de fond de fûts.

- > Les déchets solides ;
 - Déchets banals ;
 - Cartons ;
 - Rebus (pièces plastiques activité fixations) ;
 - Rebus (pièces métalliques activités skis) ;
 - Sciures de bois de l'activité skis ;
 - Ski à broyer ;
 - Déchets métalliques de l'activité skis ;
 - Autres déchets (sable et fûts vides).

Dans les documents examinés, il n'a pas été retrouvé de tableaux listant les quantités de déchets produits dans le cadre de l'exploitation en revanche le Tableau 14 ci-après liste les déchets évacués dans le cadre de la cessation d'activité du site permettant une première estimation des quantités en jeu.

TABLEAU 14 : LISTE DES PRODUITS USAGES ET DECHETS GENERES SUR LE SITE A LA CESSATION D'ACTIVITE

| Nature du déchet | Quantité éliminée en kg |
|---|-------------------------|
| Huiles usagées (vrac) | 2 940 |
| Huiles solubles (containers et fûts) | 5 357 |
| Diluants | 3 735 |
| Emballages vides souillés (cuves plastiques) | 1 582 |
| Peintures, vernis, colles (petits conditionnements) | 2 917 |
| Chiffons souillés | 671 |
| Ecrans informatiques | 354 |
| Déchets informatiques hors écran | 220 |
| Aérosols | 661 |
| Tubes fluorescents | 136 |
| Batteries - accumulateur | 93 |
| Piles | 164 |
| Solvants pétroliers (fûts) | 1 748 |
| Lessive basique (Glavex) | 814 |
| Produits de laboratoire | 11 |
| Divers liquides basiques en petits conditionnement | 348 |
| Divers liquides acides en petits conditionnement | 278 |
| Verrerie souillée | 88 |
| Persulfate de sodium | 75 |
| Isocyanate | 4 873 |
| Polyol | 1 600 |

5.6.2 Gestion des déchets

Les évacuations de déchets font l'objet de procédures d'évacuation écrites :

- > Procédure d'évacuation d'effluents (cf. chapitre 5.7) de la machine de décalaminage chimique ;
- > Procédure d'évacuation des produits chimiques liquides usagés ;
- > Procédures d'évacuation des acides détartrages usagés ;
- > Procédures d'évacuation des huiles usagées.

Les procédures d'évacuation sont présentées en Annexe 5.

Les enlèvements de déchets font l'objet de bons d'enlèvement de déchets signés par le chef d'équipe, et chaque enlèvement de déchets est consigné sur un registre par « le responsable déchets » ;

Les déchets liquides sont stockés :

- > Dans le bâtiment de stockage de produits liquides (U0) :
 - Stockage des acides usagés : 5 citernes plastiques de 1 500 litres ;
 - Stockage des huiles usagées : 2 cuves métalliques, avec 2 000 litres pour les huiles de chauffe et huiles mécanique et 6 000 litres pour les huiles hydrauliques ;
 - Stockage de l'Atène D6 en fût de 200 litres ;
- > En citerne abritées le long du bâtiment de stockage des produits liquides ;
 - 2 citernes de 1500 litres de stockages d'acides usagés.

Les déchets solides sont stockés en benne sur une aire aménagée, bétonnée, couverte et fermée sur 3 côtés.

Cette aire comprend :

- > 2 bennes de 25 m³ pour les déchets banals ;
- > Un compacteur de 2 tonnes pour les cartons ;
- > 3 bennes pour les déchets plastiques : 1 benne de 7 m³ pour les rebus de pièces, 1 benne de 25 m³ et 1 benne de 5 m³ pour les déchets de l'activité skis (skis à broyer) ;
- > 3 bennes pour les déchets métalliques : 1 benne de 7 m³ pour les rebus de pièces de l'activité fixation, 1 benne de 7 m³ pour le fer, 1 benne de 7 m³ pour l'aluminium ;
- > 4 bennes pour les autres déchets : 1 benne de 30 m³ pour les fûts vides, 1 benne de 5 m³ pour les sables et 2 bennes pour les sciures de bois (25 et 5 m³).

Le Tableau 15 suivant récapitule les quantités de déchets produites sur une année.

TABLEAU 15 : LISTE DES DECHETS PRODUITS SUR UNE ANNEE SUR LE SITE

| Désignation | Composition | Quantités annuelles |
|---------------------|---|---|
| Déchets banals | - Papiers sur bois ; - Chiffons nettoyages ; - Balayures. | 1 406 t |
| Cartons | | 120 t |
| Déchets plastiques | - Rebus de pièces plastiques; - Skis à broyer. | 144 t 136 t Total de 280 t |
| Déchets métalliques | - Rebus de pièces métalliques; - Fer; - Aluminium. | 29 t 872 m ³ 57 m ³ |
| Acides usagés | - Acides. | 39 t |
| Solvants usagés | - Solvants à base de trichloréthylène; - Solvants à base d'acétone et d'éthylglycol. | 5 t |
| Huiles usagés | - Huiles mécaniques, hydrauliques de chauffe. | 10 à 11 t |
| Autres déchets | - Sciures de bois ; - Sables ; - Fûts ; - Polyol – isocyanate. | 213 t 13 t 600 m ³ 5 t |

5.7 LISTE COMPLETE EXHAUSTIVE DES EFFLUENTS GENERES ET MODALITES DE GESTION

5.7.1 Liste des effluents

D'après les éléments consultés, les effluents produits par l'ex-site Salomon Rumilly sont de 2 natures :

- > Les effluents liquides avec les eaux industrielles, les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales.
- Au sein de l'atelier Prototypes U4 : Les eaux industrielles proviennent des presses prototypes des eaux de lavage des machines de polissage et meulage
- Au niveau de l'Atelier U1 : Aucun rejet d'eaux industrielles
- Au niveau de l'Atelier U2 : Les eaux industrielles proviennent des huiles de coupes utilisées qui sont récupérées et recyclées sur chaque machine et des eaux de lavage des machines d'usinage.

Pour améliorer la qualité des huiles de coupes recyclées, il a été installé une centrale de recyclage consistant en la collecte de l'ensemble des huiles de coupe et des eaux de lavage des machines dans une fosse centrale puis par un traitement réalisé par filtration successive des eaux huileuses et réutilisation sur les machines avec évacuation périodique par purge au réseau.

Dans le cadre de cette étude, seules les eaux industrielles sont détaillées ci-après.

- > Les émissions atmosphériques de poussières, de gaz et de solvants :

Emission de poussières au niveau de l'Atelier U1 et l'Atelier Prototypes U4 :

- Opérations de découpe, usinage et meulage du bois et des matières plastiques ;
- Préparation des carres : traitement par sablage ;
- Finition : les spatules de skis sont détourées avant la pose des embouts.

Afin de prévenir des problèmes liés à l'émission de poussières, des aspirations sources permettant de piéger les poussières dans des cyclones puis dans des filtres à manche étaient installées sur les machines de l'atelier d'usinage du noyau, de préparation des carres de finition et de prototypes.

Emissions de Gaz : au niveau de la chaufferie et du nettoyage des moules avec une évacuation en toiture ;

Emission de Solvants : l'activité fixations dans l'Atelier U1 et dans l'Atelier Prototypes U4 :

- Au niveau de la machine à laver à ultra-sons utilisant l'Atène D6 (mélange de trichloréthylène stabilisé) ;
- Au niveau de l'atelier de nettoyage manuel des encriers et des pièces encrées (solvants organiques totaux) ;
- Lors des opérations d'encre et lors du séchage (machine à encrer et étude de séchage) émission de solvants organiques totaux ;
- Au niveau de la cabine de peinture en U4.

5.7.2 Gestion des effluents

Dans les documents consultés, il est indiqué une Procédure d'évacuation d'effluents de la machine de décalaminage chimique. Ces effluents étaient éliminés hors site en filière adaptée avec établissement d'un BSD industriel comme les déchets solides et inscrits au registre.

Les eaux industrielles étaient rejetées au réseau communal en 3 points sur le site :

- > Un rejet au droit de l'Atelier U2 ;
- > Un rejet à l'extrémité Sud du parking ;
- > Un rejet à l'extrémité nord du parking.

Les eaux industrielles devaient respecter la réglementation à savoir les éléments indiqués dans l'Arrêté du 01/03/1993 fixant les caractéristiques de concentrations maximales admissibles pour les effluents au réseau avant traitement en station d'épuration communale avec pour référence les paramètres suivants :

- > DCO (Demande Chimique en Oxygène) < 2 000 mg/l ;
- > DBO 5 (Demande Biologique en Oxygène) < 800 mg/l ;
- > MEST (Matière En Suspension Totale) < 600 mg/l ;
- > NTK (Azote Totale Kejdahl) < 150 mg/l ;
- > P (Phosphore) < 50 mg/l.

Une convention pour la collecte et de traitement des eaux usées avait été faite en 1993 avec la Compagnie Générale des eaux qui gère la gestion du service assainissement de la Ville de Rumilly.

Afin d'apprécier les charges polluantes rejetées, un bilan 24heures et un bilan 48h ont été réalisés en 1996 sur les rejets sanitaires en 2 points et les rejets industriels en 4 points.

A l'issue de cette opération Il a été défini la nécessité de mettre en place :

- > Un traitement des effluents d'usinage issu de l'Atelier U2 au niveau du décalaminage des carres ;
- > Un séparateur d'hydrocarbures avant raccordement au réseau communal ;
- > Un point de contrôle avant rejet au réseau.

Le schéma de principe de traitement des eaux au niveau du décalaminage des carres est présenté en Annexe 6.

Afin de prévenir des problèmes liés à l'émission de poussières, des aspirations sources permettant de piéger les poussières dans des cyclones puis dans des filtres à manche étaient installées sur les machines de l'atelier d'usinage du noyau, de préparation des carres de finition et de prototypes.

Concernant les émissions de solvants, les récapitulatifs des émissions est présenté dans le tableau ci-après.

Les déclarations annuelles à la Préfecture des émissions de polluants entre 2006 et 2009 sont présentées en Annexe 7.

5.8 INVENTAIRE DES INCIDENTS/ACCIDENTS

D'après les informations obtenues lors des entretiens réalisés, aucun incident ou accident majeur ayant pu avoir des conséquences environnementales (déversement, fuites, ...) n'a été répertorié sur le site. Quelques incendies électriques de petites ampleurs ont pu avoir lieu mais d'après les entretiens réalisés c'étaient des incendies sans gravité majeure.

Il convient de noter qu'au droit des machines qui étaient présentes dans le cadre de l'activité de fabrication de skis ou même de montages de roues de vélos, des égouttures sur le sol, ne sont pas à exclure ainsi que lors des opérations de maintenance et / ou droit du local de maintenance pendant la durée d'exploitation de l'ex-site Salomon (cf. Chapitre 4.1).

Il a été indiqué en revanche une inondation partielle de l'Ex-site Salomon, suite au débordement du ruisseau du Dadon, qui a eu lieu le 14 et 15 novembre 2002 et qui aurait eu lieu dans les années 1992 environ (date précise non connue). Depuis une digue en enrochement a été mise en place par la commune.

Lors de cette inondation, les niveaux d'eaux sont montés très rapidement mais les ateliers sont restés hors eau. Néanmoins, il a été noté de l'eau jusqu'au niveau des quais de chargement (+1 m environ) dans le secteur l'Unité 0 (U0) correspondant à la zone de stockage de déchets sur rétention enterrée. Au total, aucun dégât matériel n'a été relevé sur le l'ex-site Salomon.

Dans le cadre de cette recherche il a également été consulté le site ARIA répertoriant les accidents technologiques et aucun accident n'est recensé sur la commune de Rumilly et de Marigny Saint Marcel.

5.9 ACTIVITES A RISQUES EXERCEES AU VOISINAGE IMMEDIAT DU SITE

Les bases de données GEORISQUES/BASIAS et ex BASOL ont été consultées afin d'identifier les anciens sites industriels, à proximité du site.

Ces bases de données ont permis d'identifier 15 activités industrielles à risques dans un périmètre de 500 m aux abords du site d'étude. Celles-ci sont listées dans le Tableau 5 suivant et localisées en Figure 6 ci-après.

Les fiches relatives à ces sites sont présentées en Annexe 8.

TABLEAU 16 : PRESENTATION DES SITES BASIAS ET EX BASOL SITUES DANS UN RAYON DE 500 M

| Type de site | Référence | Raison sociale | Adresse et localisation par rapport au site | Activités / Dates | Remarques |
|---------------|------------------------------|----------------------------------|--|--|---|
| BASIAS | RHA7404221 | Sté CPF (CEREAL PARTNERS France) | ZAE des Pérouses, Avenue de Madrid Rumilly 285 m Nord-ouest de l'ex-site Salomon | Début d'exploitation : 01/01/1994 Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques - 0/12/1997 Autorisation Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) - 15/02/2008 Autorisation | Charge d'accumulateurs Dépôt de 300m3 de fioul lourd BTS |
| BASIAS | RHA7403544 | PROVED SAS | ZA de Balvay Pérouse (en 2007) Rumilly 300 m Nord-ouest de l'ex-site Salomon | Début d'exploitation : 08/02/2008 Production animale Autorisation Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques Déclaration Compression, réfrigération Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | Préparation de produits alimentaires animales (quantité entrante 52T/jour maxi) et végétales (2,5T/Jour) Dépôt de 70m3 de matières plastiques Atelier ou stockage d'accumulateur (375 kW) Installation de combustion (450 kW) et de réfrigération (375 kW) Stockage de 4m3 de produits lessiviels |
| BASIAS | RHA7403545 | SA Transports FERLAY | ZI des Pérouses Rumilly 525 m Ouest de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 08/03/2007 Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station-service de toute capacité de stockage) - 08/03/2007 | 50m3 de gasoil avec un débit de 4,8m3/h La cuve de gasoil et située sur la partie ouest de la Sté Ferlay, le long de la voie ferrée à l'intérieur de l'enceinte (reliant la Commune d'Albens à Rumilly). La partie nord de l'entreprise est délimitée par le ruisseau du Dadon. Cette date correspond à la date de la lettre de l'exploitant. A l'issue de l'enquête auprès de la Mairie : Site toujours en activité. Accident : Ecoulement dans le ruisseau du Dadon Hydrocarbures 05/01/2006 |
| BASIAS | RHA7402666 | M. MOLLIER R. | CD 910 (ancienne RN 510) Rumilly 712 m sud-ouest de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 21/06/1978 Garages, ateliers, mécanique et soudure - 21/06/1978 Déclaration Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) - 21/06/1978 Déclaration Garages, ateliers, mécanique et soudure - 28/03/1988 | Garage avec atelier d'entretien et de réparations automobiles Carrosserie, tôlerie, application de peinture par pulvérisation au pistolet dans une cabine FLAMOR, Produits: 200L de peinture en stock (5 à 10L/j). Atelier d'entretien et réparations automobiles Site toujours en activité. |
| BASIAS | RHA7401694 | LAMBERT MATERIAUX SA | Zone industrielle "Les Grives" 325 m Est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 10/06/1997 Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) - 10/06/1997 | Stockage de polymères (5m3) |
| BASIAS et SIS | RHA7400607 SSP00006700101 | TECHNIWOOD ; anc. SA Salomon | Zone industrielle de Balvay Au droit de l'ex-site Salomon | Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) - Autorisation - 28/09/1992 Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) Autorisation - 28/09/1992 Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques Autorisation - 28/09/1992 Fabrication d'articles de sport Autorisation - 28/09/1992 Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries - 19/03/2007 | Ex-site Salomon : DDPP74_DIVERS-39-02-08 : Traitement des métaux pour le dégraissage, le décapage, par voie chimique ou par emploi de liquides halogénés, Application, cuisson, séchage de vernis et peintures sur un support quelconque, Produits : trichloréthylène, encre PVC copolymère, encre époxy, solvant (5kg/jour), acide phosphorique, lessive basique, liquides halogénés, vernis et peinture. Fabrication de matières plastiques par des procédés (injection, moulage, découpage et meulage). Ateliers de charge d'accumulateurs Fabrication de skis Fabrication de fixations et assemblage, Produits : Plastique et métal. AP du 28/09/1992 pour la fabrication de skis. Début 1997: Transfert de la fabrication de fixation d'Anney-le-Vieux à Rumilly, ce qui entraîne une extension de l'entreprise. 10/03/1997: Mise à jour des activités. Voir également la fiche BASOL. A l'issue de l'enquête auprès de la Mairie : Site toujours en activité, l'exploitant étant désormais la société TECHNIWOOD. TECHNIWOOD : La date de début correspond à la date d'immatriculation au registre du commerce (source : Infogreffe) |
| BASIAS | RHA7404565 | SA LONG | ZI Les Grives Marigny Saint Marcel 612 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 01/01/2001 Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres - 01/01/2001 Fabrication d'autres machines-outils (à préciser) - 01/01/2001 Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres - 27/07/2007 Déclaration Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) - 27/07/2007 Déclaration Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres - 03/04/2009 | Mécanique générale, fraisage, sciage, perçage et tournage Fabrication de machines-outils (presse) Travail mécanique des métaux et alliages, fraisage, perçage, sciage et tournage. Nettoyage, décapage et dégraissage de surfaces, Produits : peinture (1200L). Extension de l'atelier de mécanique générale, fraisage, perçage, sciage et tournage, Produits : ordures ménagères (600kg/an), DIB (1000kg/an), copeaux acier (3000kg/an), lubrifiant et huile de coupe (2000L/an). Peinture Extension de l'atelier de fabrication de machines-outils Soudure |

| Type de site | Référence | Raison sociale | Adresse et localisation par rapport au site | Activités / Dates | Remarques |
|--------------|------------|--|---|---|---|
| | | | | Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) - 03/04/2009 Fabrication d'autres machines-outils (à préciser) - 03/04/2009 Garages, ateliers, mécanique et soudure - 03/04/2009 | |
| BASIAS | RHA7403396 | CIFEA-DMK (PDG : BLANC) | Zone industrielle "Les Grives" 74150 MARIGNY-SAINT-MARCEL 421 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 01/03/1990 Transformateur (PCB, pyralène, ...) - 25/02/2000 Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) - 10/07/2001 | Transformateur Impression Traitement informatique, éditique, impression, mise sous pli, affranchissement. 18/08/2001 : extension de l'entreprise pour une zone de stockage papier de 2700m3. RD du 30/09/2002 pour une extension de l'entreprise (1200m3). A l'issue de l'enquête auprès de la Mairie : Site toujours en activité.* |
| BASIAS | RHA7403398 | AKANT' MECA SAS | 9 rue des Glières, ZI des Granges 74150 Rumilly 570 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 06/02/2007 Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale - 06/02/2007 - Déclaration Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) - 06/02/2007 - Déclaration | Mécanique générale de précision (sous-traitance), fabrication de pièces unitaires et petites séries sur machines conventionnelles et numériques, Produits : Acier, aluminium, plastique et inox Produits : huile de graissage (60L/an) et huiles solubles (200L/an). |
| BASIAS | RHA7403399 | SARL PETTINI Chaudronnerie (GÜrant : PETTINI Didier) | Lieudit "Les Grives Loquois" 538 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 01/01/2005 Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres - 01/01/2005 Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) - 01/01/2005 Fabrication de coutellerie - 01/01/2005 | Travail mécanique des métaux et alliages (matriçage, perçage, sciage et découpage), Produits : Tôles et profilés (5 tonnes) Meulage, stockage et utilisation de produits inflammables, Produits : solvants (60L) Atelier de serrurerie Date de début d'activité non communiquée. Le 05/01/2005 la préfecture répond au demandeur en lui indiquant que sa demande n'est pas soumise à déclaration (pour l'extension). A l'issue de l'enquête auprès de la Mairie : Site toujours en activité. |
| BASIAS | RHA7402911 | ALFI - CHAUDRONNERIE SAVOYARDE | Les Grives 90 rue des Plaines, Marigny Saint Marcel 574 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 25/09/1996 Chaudronnerie, tonnellerie - 25/09/1996 | La date de début correspond à la date d'immatriculation au registre du commerce (source : Infogreffe) |
| BASIAS | RHA7402914 | SERMOP CN - FRAISAGE CN SAS | 495 rue des Grives - ZI, Marigny Saint Marcel 500 m nord-est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 15/01/1991 Mécanique industrielle - 15/01/1991 | La date de début correspond à la date d'immatriculation au registre du commerce (source : Infogreffe) |
| BASIAS | RHA7402915 | ATL 74 (SARL) | 490 A Rue des Grives, Marigny Saint Marcel 581 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 02/10/1985 Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto...) - 02/10/1985 Transports et entreposage - 02/10/1985 | - |
| BASIAS | RHA7402916 | Groupe SEB | 360 rue des Grives Marigny Saint Marcel 581 m est de l'ex-site Salomon | Fabrication d'appareils électroménagers (électriques ou non) | - |
| BASIAS | RHA7400983 | SA Menuiserie Savoyarde M. Pierre OUDIN ; anc. MENTHON André et Fils (Dir.: Jean-Paul MENTHON) | ZA des Grives, Lieudit "Loquois", 190 avenue de la Plaine Marigny Saint Marcel 611 m est de l'ex-site Salomon | Début de l'exploitation : 11/12/2006 Sciage, rabotage, imprégnation du bois ou application de vernis - 11/12/2006 Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis - 11/12/2006 Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis - 12/06/2008 Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales - 12/06/2008 Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques - 12/06/2008 Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) - 12/06/2008 | Atelier de travail du bois Imprégnation du bois, Produits : Machine de trempage et 200L de white-spirit. AP n°2008-1819 pour l'imprégnation du bois avec application de colle, Produits : 500L de RESPUR IMPREGNATION (produit d'imprégnation), 100L d'OXILARVE 3X (produit d'imprégnation), 480kg de KLEBIT 303 (colle) et 20L de SAF-SOL (dégraissant). 600L d'huiles Charge d'accumulateurs 200L de fuel Site toujours en activité. |

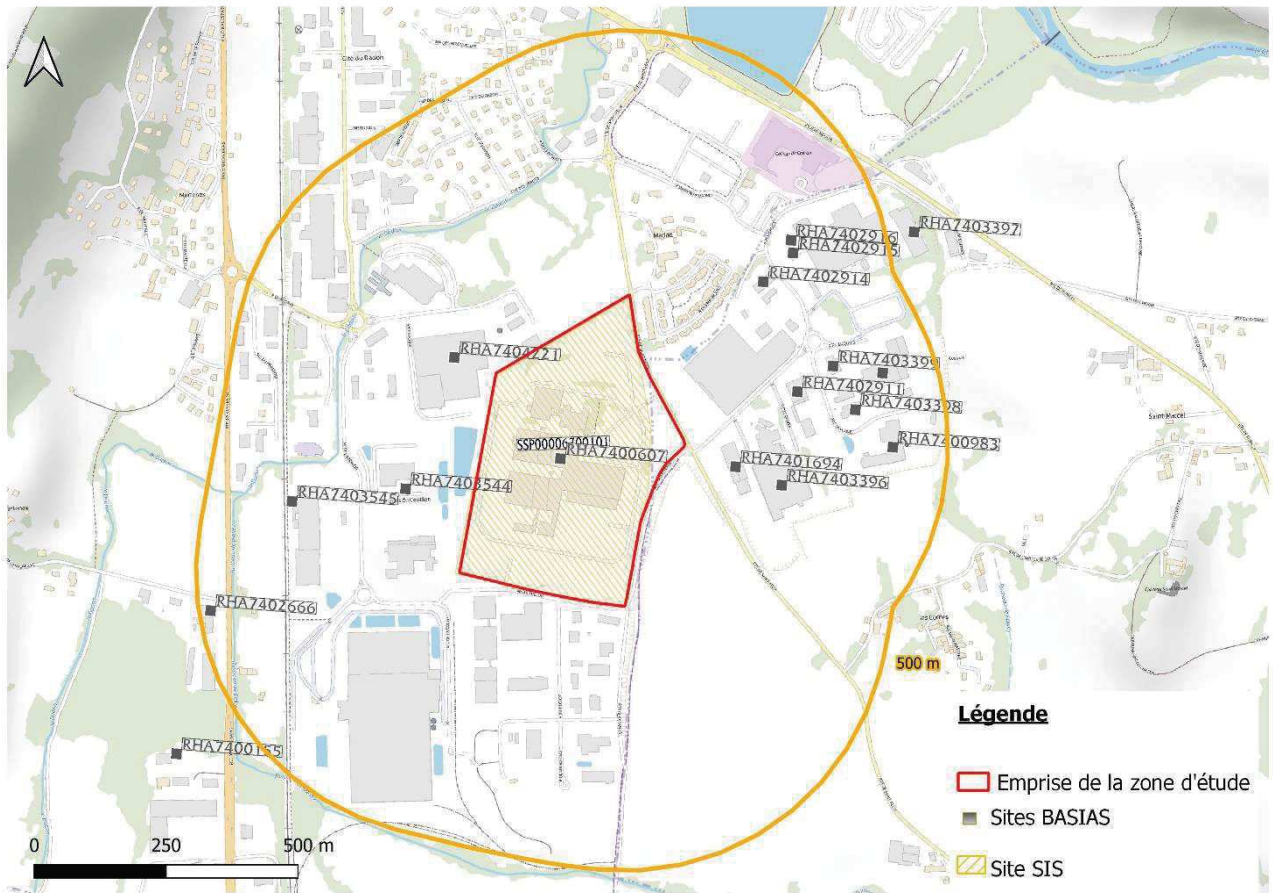


FIGURE 6 : LOCALISATION DES SITES BASIAS/ EX BASOL ET ACTIVITES A RISQUES SITUES A PROXIMITE DU SITE D'ETUDE (RAYON DE 500 M) (SOURCE : INFOTERRE)

Compte tenu de la distance / proximité des installations recensées, de la nature des activités réalisées et de leur configuration..., le risque de transfert d'une éventuelle contamination issue de ces sites vers l'ex-site Salomon objet de l'étude est jugée non négligeable.

5.10 SYNTHÈSE DU COMPLÈMENT D'ÉTUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MÉMORIELLE

Le complément d'étude historique, documentaire et mémorielle a été réalisé sur la base des données disponibles :

- > Des administrations : (DREAL et Archives départementales) ;
- > Des données disponibles au sein de l'entreprise SALOMON ;
- > D'entretiens avec des salariés actuels de la société SALOMON et un ancien salarié de l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > Des bases de données publiques disponibles.

Il convient de noter que les archives concernant l'ex-site Salomon Rumilly n'ont pas été conservées par SAS SALOMON compte tenu que la cessation d'activité a été réalisée en 2009, il y a 13 ans. Les documents archives papiers consultés sont les derniers documents disponibles.

Par ailleurs les documents consultés à la DREAL sont les seuls documents disponibles à la Préfecture sur l'ex-site SALOMON Rumilly.

Ces recherches ont permis :

- > De retracer les activités principales sur l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > De lister les activités pouvant être à l'origine de rejets de substances ;
- > De lister les substances utilisées ou générées ;
- > De lister les effluents et les déchets générés par le site et les modalités de gestion ;
- > De lister les incidents répertoriés ou potentiels sur le site

Cette recherche n'a pas permis de retrouver des informations actant l'utilisation de substance Per- et Poly-fluoroalkylées (PFAS) dans le cadre de l'exploitation de l'ex-site Salomon.

Bien que la littérature fait état de l'utilisation de substances Per- et Poly-Fluoroalkylées (PFAS) dans la fabrication de semelles des skis (avec le Fart et les agents démoulant mis en œuvre au niveau des moules d'injection), cette recherche ciblée n'a pas permis de retrouver des informations permettant d'acter l'utilisation de PFAS dans le cadre de l'exploitation de l'ex site Salomon.

Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses activités industrielles anciennes et passées dans un périmètre proche de 500 m autour du site qui mettraient ou auraient pu mettre en œuvre des PFAS.

6. ARTICLE 3 : USAGES DES EAUX REPERTORIES

Il convient de noter que l'Article 4 de l'AP N°PAIC-2022-0089 en date du 16/11/2022, demandait la réalisation d'une « Etude géologique et hydrogéologique ». Cette étude a fait l'objet d'un rapport distinct :

- > Rapport Version 02 d'Etude hydrogéologique du 30/01/2023.

Le sens d'écoulement des eaux souterraines considéré dans les chapitres suivants est celui mentionné dans cette étude.

6.1 SOURCES D'INFORMATION ET DOCUMENTS CONSULTES

L'étude de vulnérabilité des milieux a été réalisée sur la base de la consultation des sources d'informations et documents suivants :

TABLEAU 17 : SOURCES D'INFORMATION POUR L'USAGE DES EAUX EN AVAL DU SITE

| Source des données | Type d'information |
|---|---|
| Données relatives aux captages AEP et périmètres de protection de l'Agence Régionale de Santé La base de données ADES (http://www.ades.eaufrance.fr/) Banque de données du sous-sol (BSS - Site Internet du BRGM : http://infoterre.brgm.fr) Système d'Information sur l'Eau (https://www.eaufrance.fr-Eaufrance) | Hydrogéologie / qualité des eaux souterraines / usage des eaux souterraines |
| Fédération départementale de pêche Voies Navigables de France | Usage des eaux superficielles |
| Carte IGN au 1/25 000ème (https://www.geoportail.gouv.fr) Geoportail (https://www.geoportail.gouv.fr) Données relatives aux captages AEP et périmètres de protection de l'Agence Régionale de Santé Données EAUFRAANCE (https://www.eaufrance.fr-Eaufrance) | Hydrographie / usage des eaux de surface / qualité eaux de surface / Patrimoine naturel |

6.2 USAGES DES EAUX SOUTERRAINES

Les données eaux France disponibles sur la BNPE basées sur la redevance de 2020 répertorient 17 captages d'eaux souterraines sur la commune de RUMILLY et ses communes limitrophes (avec du Nord au Sud Vallières-sur-Fier, Moye, Sales, Boussy, Marigny-Saint-Marcel, Bloye et Massingy).

La localisation des communes considérées est présentée en Figure 7 et la localisation des captages est présentée sur la Figure 8 ci-après.

Le Tableau 18 ci-après présente une synthèse des captages recensés dans la BNPE.

TABLEAU 18 : PRESENTATION DES CAPTAGES D'EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LA BNPE

| Référence BNPE | Nom de l'ouvrage | Usage | Commune | Distance au site | | Direction par rapport au site | Position par rapport au site |
|----------------|--|-----------|--------------------|------------------|---|-------------------------------|------------------------------|
| OPR0000608297 | FORAGE FIER OU SOUS CHEMIGUET | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000608298 | SOURCE GRUYERE | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000579361 | SOURCES THUSEL NOVEL GRUYERE | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000583925 | SOURCES THUSEL NOVEL GRUYERE | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000063146 | SOURCE - FROMAGERIE | INDUSTRIE | VALLIERES SUR FIER | 7 676 m | | Nord-ouest | Aval |
| OPR0000143949 | SOURCE LES VIGNES | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000612550 | SOURCE LES VIGNES | AEP | VALLIERES SUR FIER | 8 519 m | * | Nord | Aval |
| OPR0000583841 | SOURCE GAUDIN | AEP | SALES | 5 769 m | | Nord | Aval |
| OPR0000247426 | SOURCE DE PEIGNAT | AEP | BOUSSY | 2 346 m | | Nord-est | Latéral |
| OPR0000143659 | FORAGE DU LCHAT | AEP | MOYE | 5 960 m | * | Nord-ouest | Latéral |
| OPR0000143662 | LES SOURCES DE LA DIAUR | AEP | MOYE | 5 960 m | * | Nord-ouest | Latéral |
| OPR0000247430 | FORAGE BROISE | AEP | RUMILLY | 5 200 m | | Nord-ouest | Aval |
| OPR0000596090 | PUITS DE MADRID | AEP | RUMILLY | 457 m | | Nord | Aval |
| OPR0000596091 | PUITS DE MADRID | AEP | RUMILLY | 457 m | | Nord | Aval |
| OPR0000606973 | PUITS DE MADRID | AEP | RUMILLY | 457 m | | Nord | Aval |
| OPR0000062900 | PUITS LIEU-DIT LA BIZIERE - SEMOULERIE DE CEREALES | INDUSTRIE | RUMILLY | 1 500 m | | Nord | Aval |
| OPR0000062899 | PUITS LIEU-DIT ROBESSON - SEMOULERIE DE CEREALES | INDUSTRIE | RUMILLY | 2 598 m | | Nord-ouest | Latéral |

Note : * captage localisé au centroïde de la commune de référence.

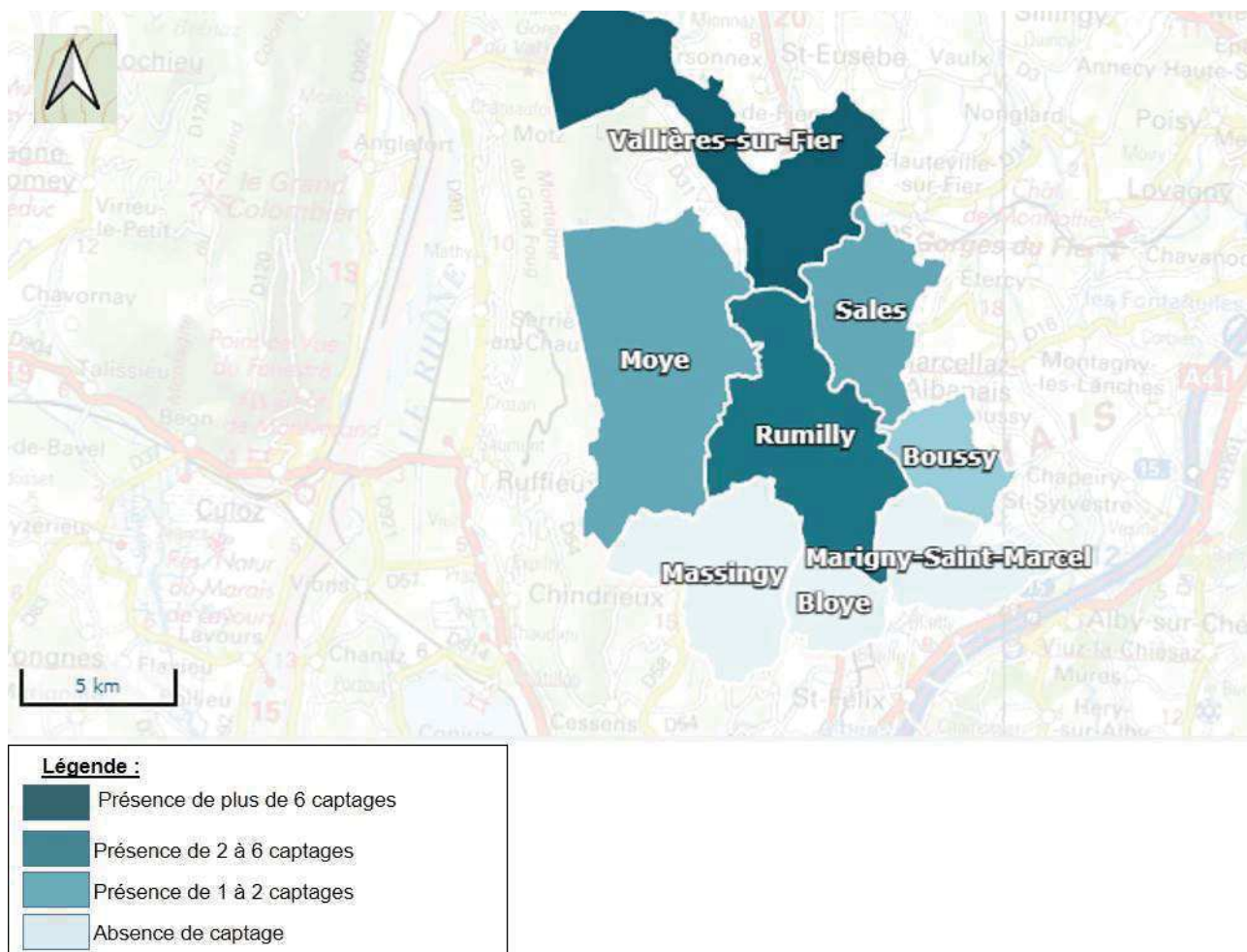


FIGURE 7 : LOCALISATION DES COMMUNES LIMITOPHES CONSIDEREES (SOURCE : BNPE)

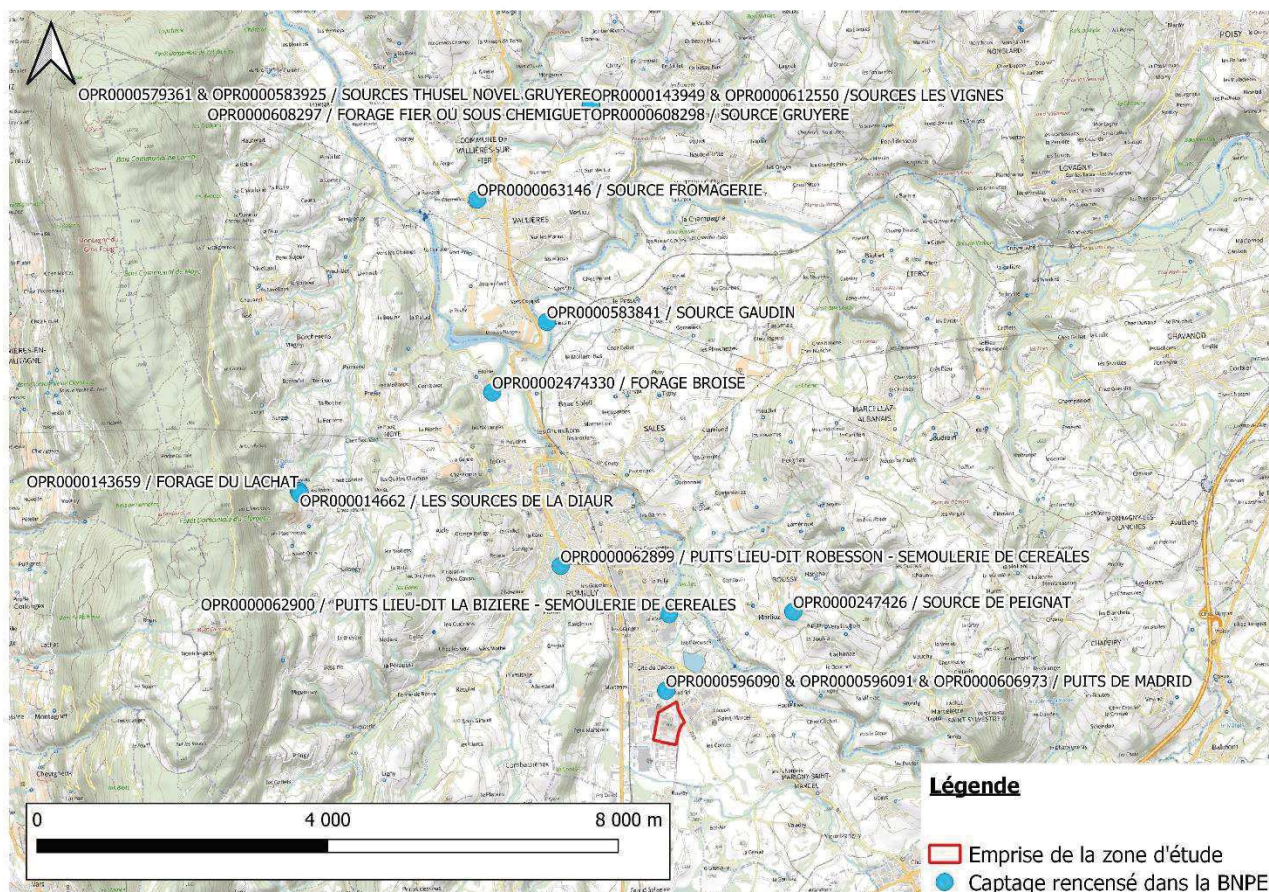


FIGURE 8 : LOCALISATION DES POINTS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LES COMMUNES LIMITROPHE (SOURCE : BNPE)

Par ailleurs, Info Terre répertorie 17 captages dans un rayon de 4 km autour du site. Ces captages sont présentés dans le tableau suivant et leur localisation précisée en Figure 9.

TABEAU 19 : PRESENTATION DES CAPTAGES D'EAUX SOUTERRAINES RECENSES DANS LA BSS

| Référence | BSS | Usage | Commune | Distance au site | Direction par rapport au site | Position par rapport au site |
|------------|-----------------|------------------------------|--------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|
| BSS001TUQQ | 07013X0053/F2 | - | MARCELLAZ ALBANAIS | 3763 m | Nord-est | Aval |
| BSS001TUQR | 07013X0054/F1 | - | MARCELLAZ ALBANAIS | 3763 m | Nord-est | Aval |
| BSS001TURR | 07013X0078/F | SONDE GEOTHERMIQUE VERTICALE | MARCELLAZ ALBANAIS | 4822 m | Nord-est | Latéral |
| BSS001TUQP | 07013X0052/F3 | - | MARCELLAZ ALBANAIS | 3396 m | Nord-est | Aval |
| BSS001TURW | 07013X0084/PZ13 | - | RUMILLY | 1570 m | Nord | Aval |
| BSS001TURX | 07013X0085/PZ14 | - | RUMILLY | 1570 m | Nord | Aval |
| BSS001TUNQ | 07013X0002/P | - | RUMILLY | 1175 m | Nord-est | Aval |
| BSS001TUQU | 07013X0057/P | PEROUSES | RUMILLY | 1175 m | Nord est | Aval |
| BSS001TURJ | 07013X0071/F1 | - | RUMILLY | 536 m | Sud | Amont |
| BSS001TURP | 07013X0076/F | SONDE GEOTHERMIQUE VERTICALE | MARCELLAZ ALBANAIS | 2475 m | Nord-est | Aval |
| BSS001TURQ | 07013X0077/9F | SONDE GEOTHERMIQUE VERTICALE | SAINTE SYLVESTRE | 4096 m | Est | Latéral |

| Référence | BSS | Usage | Commune | Distance au site | Direction par rapport au site | Position par rapport au site |
|------------|------------------|---------------------|---------|------------------|-------------------------------|------------------------------|
| BSS001TURU | 07013X0082/PZ11 | - | RUMILLY | 1570 m | Nord | Aval |
| BSS001TURV | 07013X0083/PZ12 | - | RUMILLY | 1570 m | Nord | Aval |
| BSS003IQDU | BSS003IQDU/X | PZ1 | RUMILLY | 824 m | Nord-est | Aval |
| BSS004AXHT | BSS004AXHT/X | - | RUMILLY | 411 m | Ouest | Latéral |
| BSS001TUMG | 07012X0024/S225B | BROISE | RUMILLY | 3490 m | Nord-ouest | Aval |
| BSS001TUNZ | 07013X0011/F225A | PUITS N°1 DE MADRID | RUMILLY | 457 m | Nord | Aval |

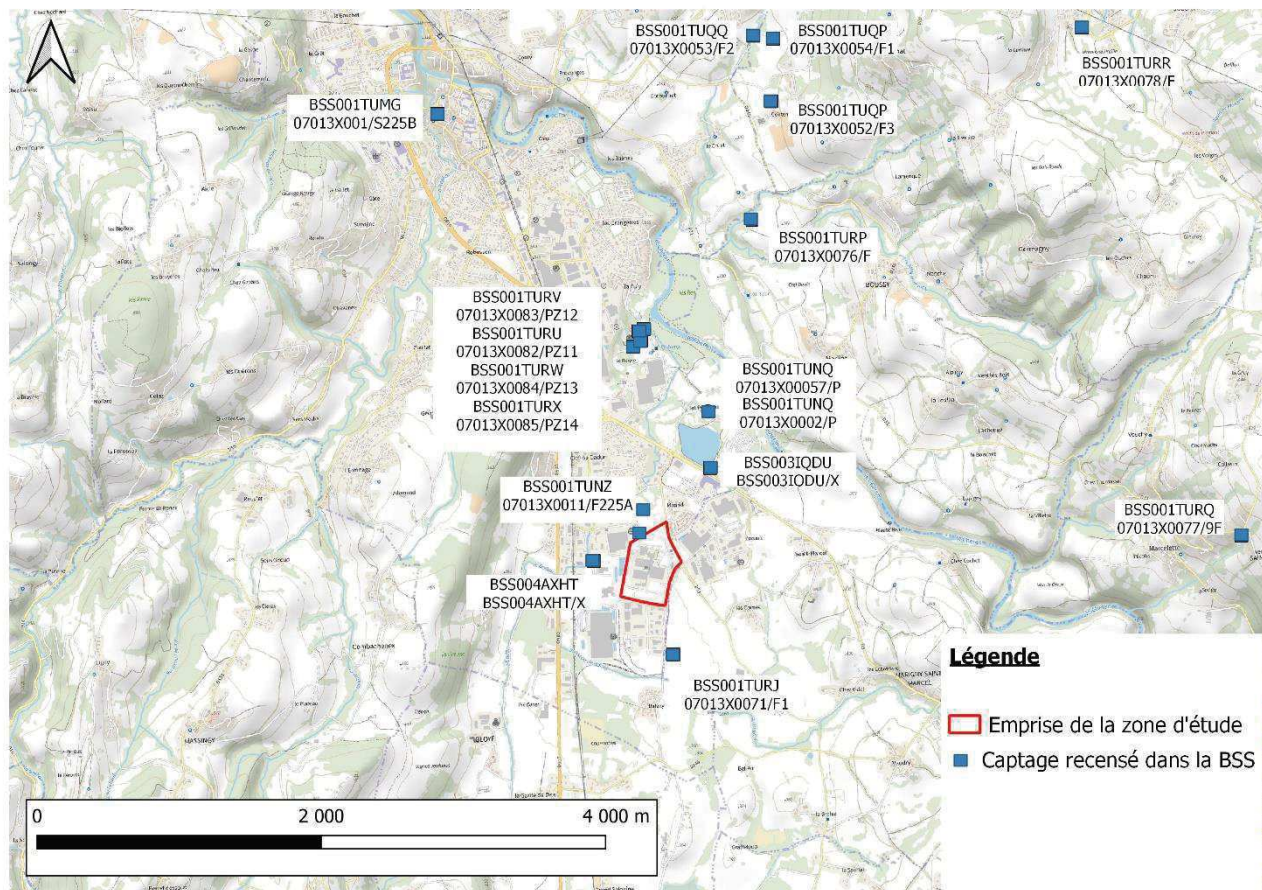


FIGURE 9 : LOCALISATION DES POINTS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES DANS UN PERIMETRE DE 4 KM PAR RAPPORT AU SITE (SOURCE : INFOTERRE)

Parmi les captages recensés dans la BNPE et la BSS, 14 captages sont exploités pour des usages dits sensibles de captage d'Alimentation en Eau Potable (AEP).

Au regard des données de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le site d'étude n'est implanté dans aucun périmètre de protection de champ captant comme le montre la Figure 10 ci-après.

En revanche, il est situé aux abords immédiats du périmètre éloigné du Captage AEP de Madrid.

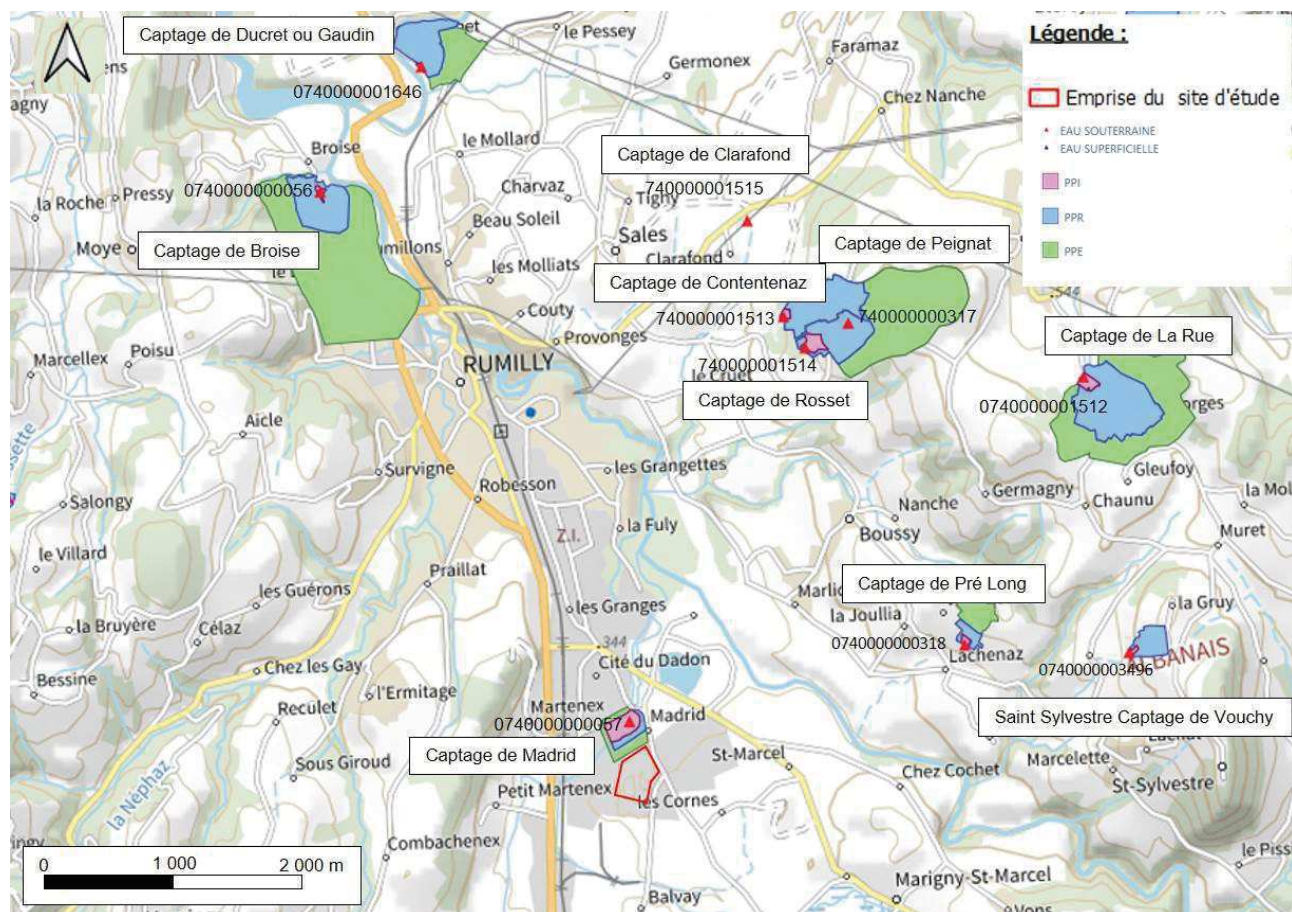


FIGURE 10 : CARTOGRAPHIE DES CAPTAGES SENSIBLES ET PERIMETRES DE PROTECTION ASSOCIES (SOURCE : ATLASANTE)

6.3 RECENSEMENT DES OUVRAGES DE SURVEILLANCE

D'après les documents consultés, le site Ex Salomon Rumilly comprend 3 ouvrages de surveillance et 1 ouvrage de surveillance a été identifié au voisinage du site. Il s'agit des ouvrages suivants, dont la localisation est présentée en Figure 11 :

- > PzB (non référencé dans la BSS), situé au droit du site ex Salomon en bordure sud du site, en position amont ;
- > Pz2 (non référencé dans la BSS), situé au droit du site ex Salomon en bordure ouest du site, en position latéral ;
- > Pz1 Bis (non référencé dans la BSS), situé au droit du site ex Salomon en bordure nord-est du site, en position latéral ;
- > L'ouvrage BSS003IQDU/X, situé à 1 km au nord-est du site aux abords de la base de loisir du Pérouses, en position latéral par rapport au site.

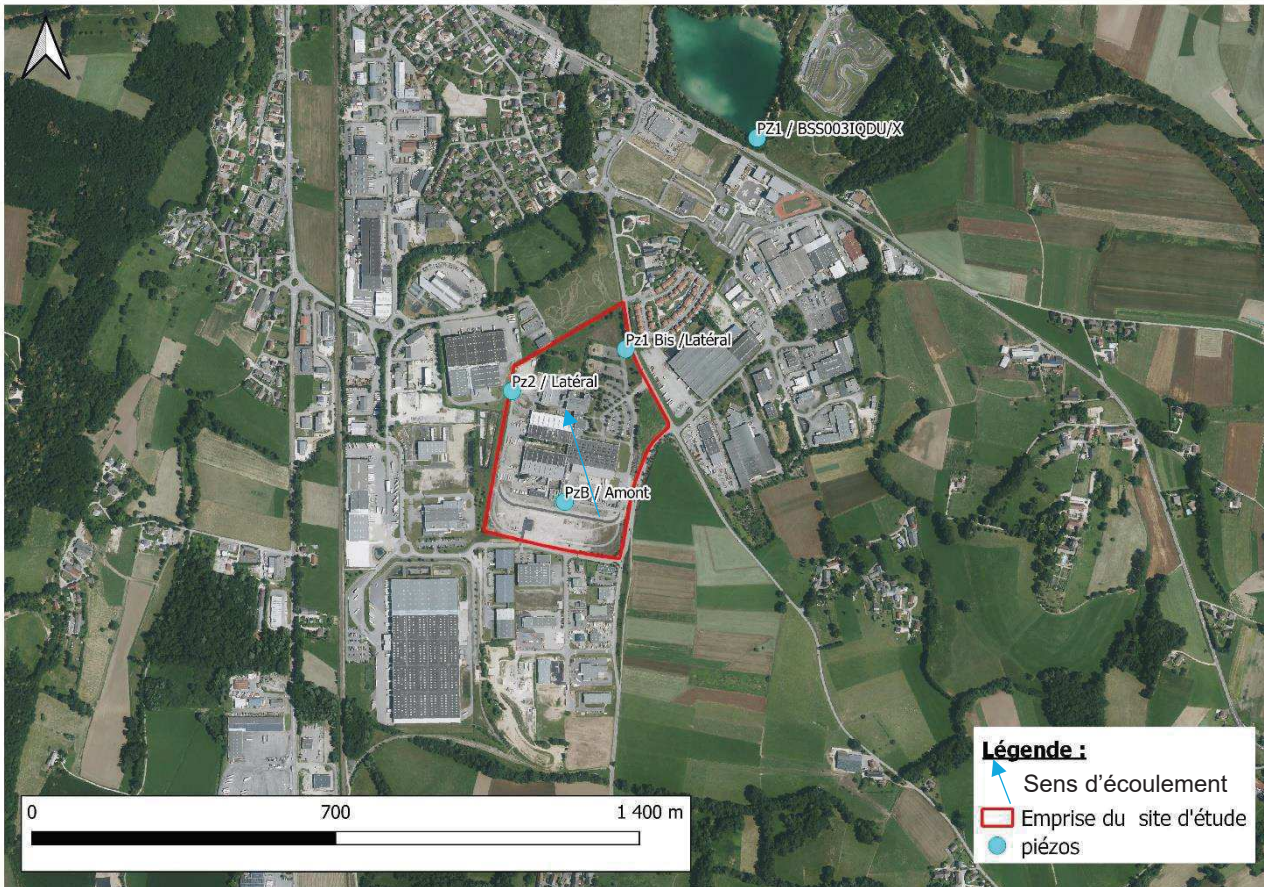


FIGURE 11 : LOCALISATION DES OUVRAGES DE SURVEILLANCE IDENTIFIES DANS UN RAYON DE 1,5 KM DU SITE (SOURCE : DOCUMENT DU SITE ET BSS)

Il convient de noter qu'aucune visite de site n'a été réalisée dans le cadre de cette étude de ce fait l'état des ouvrages mentionnés ci-dessus n'est pas connu.

6.4 USAGES DES EAUX SUPERFICIELLES

Les données eaux France disponible sur la BNPE basées sur la redevance de 2020 répertorient aucun captage d'eaux superficielles sur la commune de RUMILLY et ses communes limitrophes (avec du Nord au Sud Vallières-sur-Fier, Moye, Sales, Boussy, Marigny-Saint-Marcel, Bloye et Massingy) hormis un captage pour un usage de production électrique au niveau d'un barrage dans la rivière du Fier situé à 5,8 km au nord-ouest du site.

Comme le montre la Figure 12, les eaux superficielles suivantes sont présentes à proximité du site :

- > Le ruisseau du Balvey à 720 m au sud du site ex Salomon ;
- > Le ruisseau du Dadon situé à 700 m à l'ouest du site ex Salomon ;
- > La base de loisirs Les Pérouses située à 1 km au nord-est du site ex Salomon ;
- > Le Torrent du Chéran situé à 1,5 km à l'est du site ex Salomon.

Il convient de noter que des activités de loisirs et de pêches sont pratiquées dans le Torrent du Chéran ainsi qu'au niveau de la base de loisirs Les Pérouses. Aucune information sur les usages des ruisseaux du Balvey et du Dadon n'a été trouvée. En revanche, il n'est pas exclu l'existence d'activités de loisirs et de pêches au niveau de ces 2 ruisseaux.

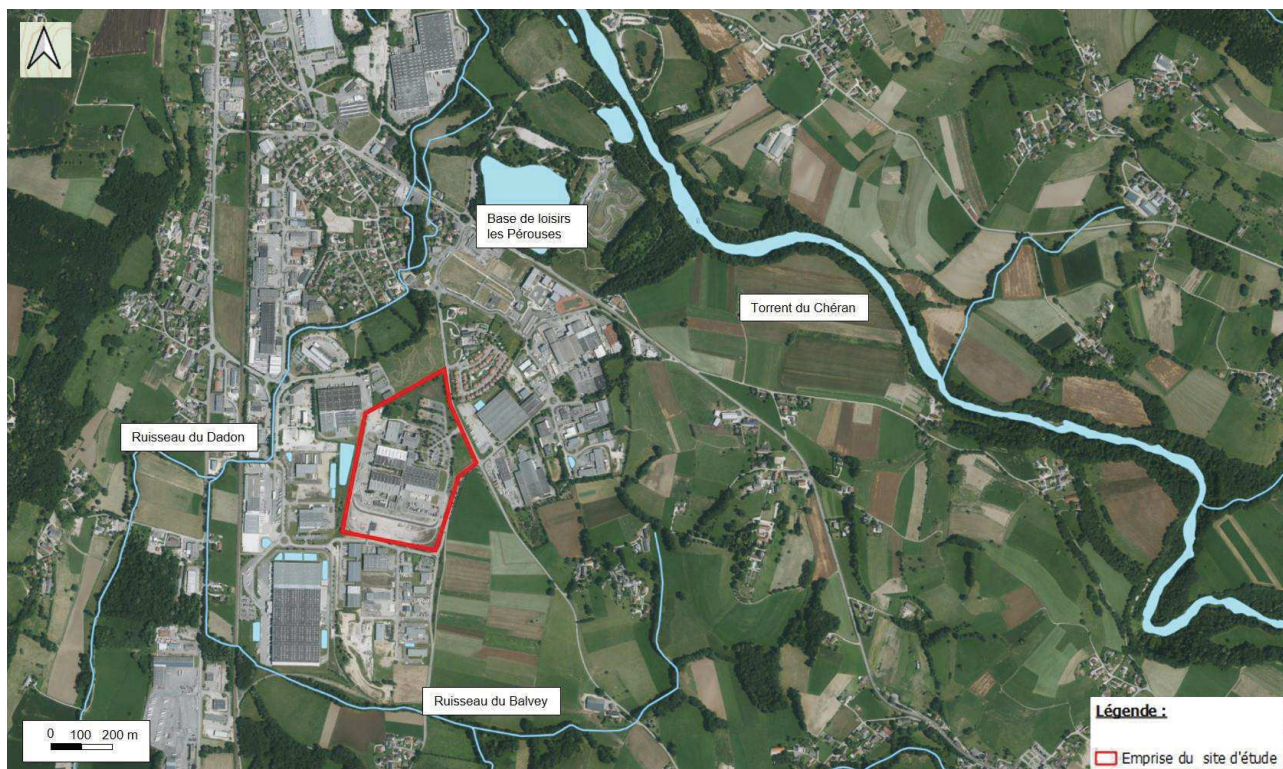


FIGURE 12 : PRESENTATION DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE DU SECTEUR (SOURCE : GEOPORTAIL)

6.5 SYNTHÈSE DES USAGES RECENSES DES EAUX

Les recherches effectuées ont permis de lister l'ensemble des usages des eaux recensés dans les bases de données publiques.

Cette étude met en évidence les éléments suivants :

- > La présence de nombreux captages des eaux souterraines en aval du site ;
- > Des usages sensibles des eaux souterraines situés en aval de l'ex-site Salomon de Rumilly dont :
 - Le captage AEP de Madrid à 450 m environ en aval du site ;
 - Le captage pour un Céréalière à environ 1,5 km en aval du site ;
 - Le captage lieudit les Pérouses à environ 1,0 km en aval du site ;
 - Le captage AEP de Broise à environ 5 km en aval du site.
- > L'absence de captage des eaux superficielles en aval du site ;
- > la présence du ruisseau du Dadon, du torrent du Chéran et de la base de loisirs du lieudit Les Pérouses en aval immédiat du site utilisés pour des activités récréatives de pêches et de baignade.

Il convient de noter que ces recherches ont été effectuées sur la base des données publiques et disponibles.

Le cas échéant, une enquête de voisinage permettrait de relever la présence ou non d'autres captages ou usages sensibles non déclarés pouvant être pratiqués en aval de l'ex-site de Salomon Rumilly (non réalisé au stade de cette étude).

7. EVALUATION DES INCERTITUDES

Comme toute étude, elle est susceptible de présenter des incertitudes inhérentes aux nombreux facteurs intervenants dans sa réalisation (informations collectées, investigations et mesures réalisées, hypothèses prises en compte ...).

Ces dernières font l'objet d'une évaluation qualitative dans le tableau ci-après, recensant pour les causes de ces incertitudes et les moyens mis en œuvre pour les limiter.

TABLEAU 20 : EVALUATION DES INCERTITUDES

| Incertitudes | Causes éventuelles | Moyens mis en œuvre pour les limiter |
|---|--|---|
| <p>Complément d'Etude historique et documentaire</p> <p>Etude de de vulnérabilité partielle</p> | <p>Exhaustivité et fiabilité des informations.</p> | <p>Cette étude a été réalisée sur la base des informations recueillies par nos soins. Une attention particulière a été portée sur l'exhaustivité des sources d'informations. Lorsqu'il a été possible de le faire, les différentes sources ont été recoupées afin de valider les informations.</p> <p>Les archives municipales de la commune de Rumilly n'ont pas été contactées. De plus, SALOMON n'a pas conservé les archives complètes de l'ex-site SALOMON compte tenu de l'ancienneté de l'exploitation et de la cessation d'activité prononcée en 2009.</p> <p>Le recensement des usages des eaux a été réalisé sur la base des données publiques disponibles ; aucune enquête de quartier n'a été réalisée au stade de cette étude pouvant relever es usages des eaux non déclarés.</p> |

8. SYNTHÈSE

Cette mission est réalisée dans le cadre de l'application de l'Arrêté Préfectoral (AP) N°PAIC-2022-0089 adressé à la société SALOMON en date du 16/11/2022, notamment pour répondre à l'Article 2 « Etude historique » et l'Article 3 « Recensement des usages de l'eau à l'aval du site de l'ancien établissement » pour son ex-site Salomon qui était localisé dans la zone Industrielle du Balvay sur la commune de Rumilly (74).

Il convient de noter que l'Article 4 « Etude géologique et hydrogéologique » a fait l'objet d'un rapport distinct :

- > Rapport Socotec Version 02 d'Etude hydrogéologique du 30/01/2023.

La présente mission de Réponse à l'Article 2 et l'Article 3 de l'AP n°PAIC-2022-0089 du 16/11/2022 comporte les prestations élémentaires suivantes, conformément à la norme NF X31-620 :

- > Complément d'Etude historique, documentaire et mémorielle (A110 partielle),
- > Recensement des usages de l'eau à l'aval du site tel que réalisé dans une Etude de vulnérabilité des milieux (A120 partielle).

8.1 SYNTHÈSE DU COMPLÈMENT D'ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MÉMORIELLE

Le complément d'étude historique, documentaire et mémorielle a été réalisé sur la base des données disponibles :

- > Des administrations : (DREAL et Archives départementales) ;
- > Des données disponibles au sein de l'entreprise SALOMON ;
- > D'entretiens avec des salariés actuels de la société SALOMON et un ancien salarié de l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > Des bases de données publiques disponibles.

Il convient de noter que les archives concernant l'ex-site Salomon Rumilly n'ont pas été conservées par SAS SALOMON compte tenu que la cessation d'activité a été réalisée en 2009, il y a 13 ans. Les documents archives papiers consultés sont les derniers documents disponibles via cette source.

Par ailleurs, les documents consultés à la DREAL sont les seuls documents disponibles à la Préfecture sur l'ex-site SALOMON Rumilly.

Ces recherches ont permis :

- > De retracer les activités principales sur l'ex-site Salomon de Rumilly ;
- > De lister les activités pouvant être à l'origine de rejets de substances ;
- > De lister les substances utilisées ou générées ;
- > De lister les effluents et les déchets générés par le site et les modalités de gestion ;
- > De lister les incidents répertoriés ou potentiels sur le site

Cette recherche n'a pas permis de retrouver des informations permettant d'acter l'utilisation de substances Per- et Poly-Fluoroalkylées (PFAS) dans le cadre de l'exploitation de l'ex-site Salomon.

Bien que la littérature fait état de l'utilisation de substances Per- et Poly-Fluoroalkylées (PFAS) dans la fabrication de semelles des skis (avec le Fart et les agents démoulant mis en œuvre au niveau des moules d'injection), cette recherche ciblée n'a pas permis de retrouver des informations permettant d'acter l'utilisation de PFAS dans le cadre de l'exploitation de l'ex site Salomon.

Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses activités industrielles anciennes et passées dans un périmètre proche de 500 m autour du site qui mettraient ou auraient pu mettre en œuvre des PFAS.

8.2 SYNTHÈSE DES USAGES RECENSES DES EAUX

Les recherches effectuées ont permis de lister l'ensemble des usages des eaux recensés dans les bases de données publiques.

Cette étude met en évidence les éléments suivants :

- > La présence de nombreux captages des eaux souterraines en aval du site ;
- > Des usages sensibles des eaux souterraines situés en aval de l'ex-site Salomon de Rumilly dont :
 - Le captage AEP de Madrid à 450 m environ en aval du site ;
 - Le captage pour un Céréalière à environ 1,5 km en aval du site ;
 - Le captage lieudit les Pérouses à environ 1,0 km en aval du site ;
 - Le captage AEP de Broise à environ 5 km en aval du site ;
- > L'absence de captage des eaux superficielles en aval du site ;
- > la présence du ruisseau du Dadon, du torrent du Chéran et de la base de loisirs du lieudit Les Pérouses en aval immédiat du site utilisés pour des activités récréatives de pêches et de baignades.

Il convient de noter que ces recherches ont été effectuées sur la base des données publiques et disponibles.

Le cas échéant, une enquête de voisinage permettrait de relever la présence ou non d'autres captages ou usages sensibles non déclarés pouvant être pratiqués en aval de l'ex-site de Salomon Rumilly (non réalisé au stade de cette étude).